

Association des Abonnés

AU

TÉLÉPHONE

Amélioration des Communications électriques et postales



SIÈGE SOCIAL :
47, Rue des Mathurins
PARIS

Téléphone 112-41
Code français AZ



MARS 1910. — N° 69

Reproduction de la première couverture de *Je Sais Tout*.

LA PARISIENNE

Compagnie d'Assurances contre le BRIS DES GLACES

Fondée en 1829

DIX MILLIONS de francs de glaces payés

Huit Sociétés réassurées

PARIS

27, Rue Laffitte. — Téléphone 289-58.

LA MALTEÏNE

Aliment complet

des ENFANTS

des DÉBILITÉS

des CONVALESCENTS

DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

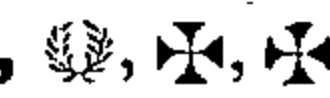
Dépôt à PARIS : PHARMACIE DE LA TERRASSE

25, rue de la Terrasse, 35, rue de Lévis.

Téléphone : 524-12

Renseignements confidentiels - Recherches intimes

POLICE OFFICIEUSE

LOUIS GUILLAUME, 
Ex-Insp^r de la Sûreté, DIRECTEUR

58 bis, r. de la Chaussée d'Antin

près les Galeries Lafayette et la Trinité

PARIS (9^e Arrond.)

RENSEIGNEMENTS

CONFIDENTIELS

ET INTIMES



POLICE OFFICIEUSE

Projet
de mariage.
Infidélité.

Séparation de corps.

Divorce. Surveillance

filature de jour et de nuit

par agents des deux sexes.

Surveillance d'aliénés. Pro-

tection contre le chantage.

Agents spéciaux pour surveil-

lances et filatures dans villes

d'eaux. Villégiatures mondaines.

Bains de mer. — FRANCE ET ETRANGER.

Téléphone 162-73.

Adresse télégraphique : LOUGUIL-PARIS

POUR MANGER DES

POIS TENDRES

EXIGER

LA MARQUE

CUISINÉS PAR

AMIEUX

FRÈRES

CUISINIER



MARMITE

Gardes-Malades

des "MESSIEURS DE LA CHARITÉ"

Infirmiers
et
Infirmières diplômés



AMBULANCES

Téléph. 706-27

DÉSINFECTION

Eug. SAINT-JULIEN

45, rue Vaneau,

Directeur.

PARIS

Anciennement 6, Rue OUDINOT.

GRANDE

UNION VITICOLE DE FRANCE

85, rue de Richelieu

V. FORGET, DIRECTEUR GENERAL

Syndicat de Propriétaires fondé en 1889.

CHAIIS dans les principaux vignobles français.

VINS GARANTIS comme provenance, goût et finesse.

Prix courants et échantillons sur demande.

Remise 10 % aux adhérents.

Téléphone 126.22

96

Rue
de

RIVOLI

TRAVAUX et COURS de

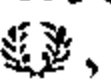
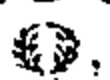
Ouverture d'une section

Dames : 13, B^e St-Denis. Téléph. 308-40.

COMPTABILITÉ

96, RUE DE RIVOLI, PARIS, IV^e (angle du B^e Sébastopol)

Téléphone 305-82.

JAMET I. , et BUFFEREAU I. , Experts-Comptables près les Tribunaux.

Etablissement modèle le mieux organisé pour l'exécution de tous travaux à Paris et en Province.

et la préparation rapide aux emplois de : Comptable, Sténographe etc. (Hommes et Dames)

Le Garde-Meuble Public agréé par le Tribunal

BEDEL & C^{IE}

BUREAU CENTRAL
18, Rue Saint-Augustin (II).

TÉLÉPHONE
9.24

DEMEINAGEMENTS

PARIS

BUREAU

Avenue Victor Hugo, 18
(Passy) XVI^e arr
Téléphone 661-85

MAGASINS

Téléphone
R. Championnet, 194 (av. St-Ouen) 18^e 511-19
R. Lecourbe, 308 (Vaugirard) XV^e 709-32
Rue de la Voûte, 14, XII^e 916-68
R. Véronèse, 2 et 4 (Gobelins) XIII^e 819-10
Rue Barbès, 16 (Levallois) 530-65
Av. de Saxe, 42



MACHINES A ÉCRIRE

Grand Choix d'OCCASIONS

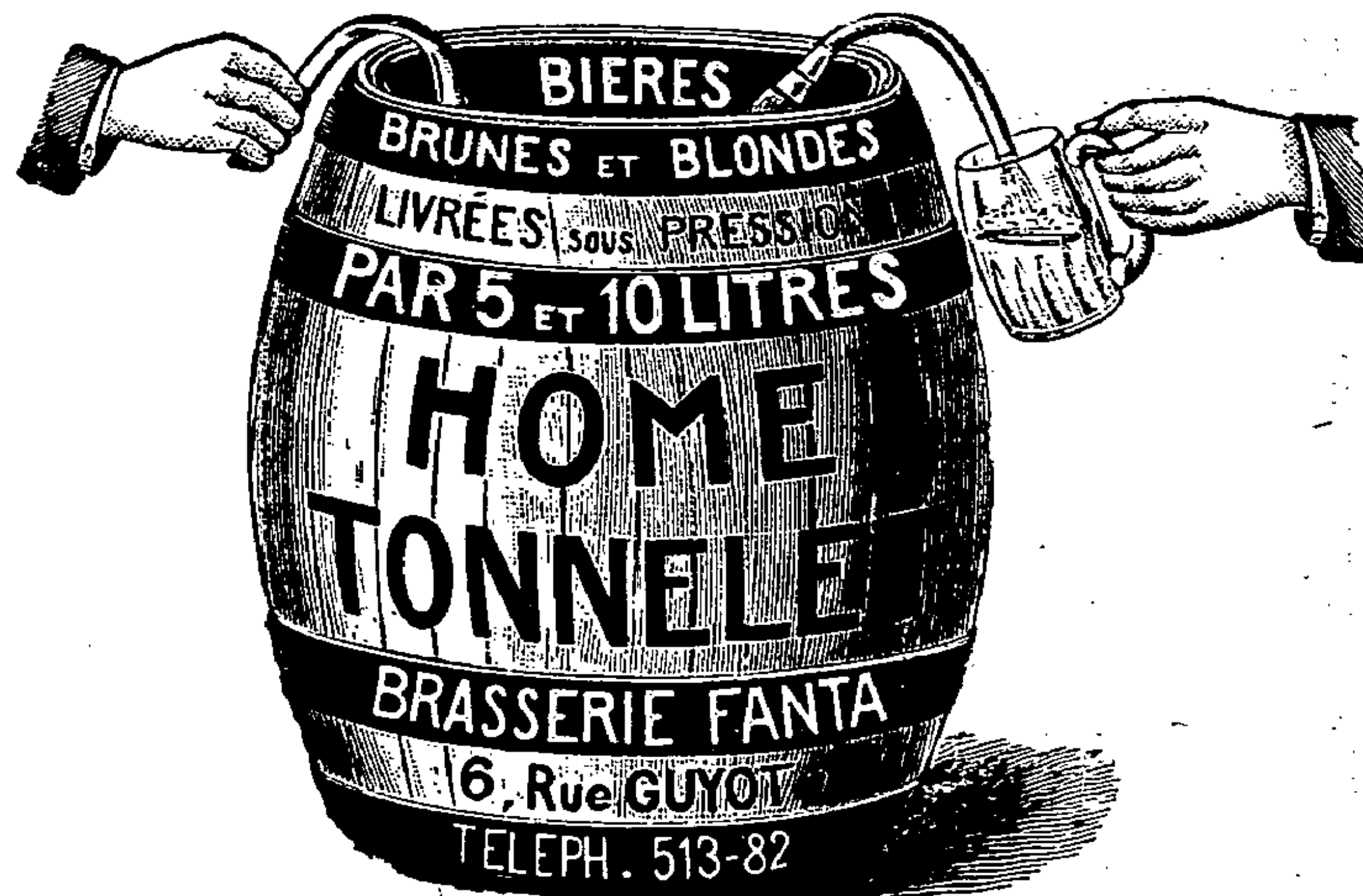
de tous systèmes, garanties depuis 100 fr.

LOCATIONS

Fournitures pour toutes machines

KELLER

110, place Lafayette. — Tél. 436-59



G. BORGEAUD, O. I.

41 et 30, rue des Saints-Pères, PARIS

TÉLÉPHONE 723-38

**ORGANISATION
MÉTHODIQUE
DES BUREAUX**

MEUBLES ET MATÉRIEL PRATIQUES

FICHES, CLASSEURS
GRAND-LIVRE à feuilles Mobiles

Demandez le Catalogue C n° 98

Envoi franco contre 1 fr. 50 de la brochure :

De la Nécessité pour les Commerçants et Industriels de diriger leur maison avec méthode et des moyens d'y parvenir par G. BORGEAUD, O. I.

**COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE
DE PARIS**

Capital : 200 millions de francs

SIÈGE SOCIAL : Rue Bergère

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Président du Conseil d'Administration : M. ALEXIS ROSTAND, O. *

Vice-Président, Directeur : M. E. ULLMANN, O. *

Directeur, Administrateur : M. P. BOYER, *

AGENCES

37 Bureaux de quartiers dans Paris

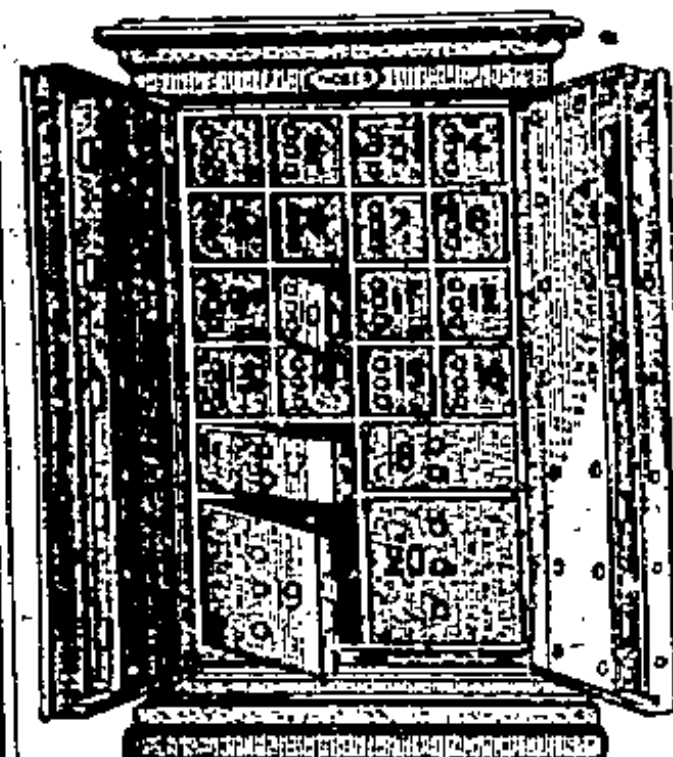
14 Bureaux de Banlieue

150 Agences en Province

11 Agences dans les Colonies et pays

de protectorat

11 Agences à l'étranger



LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le comptoir tient un service de coffres-forts à la disposition du public :

44, rue Bergère;

2, place de l'Opéra;

147, boulevard St-Germain;

49, avenue des Champs-Élysées

et dans les principales Agences.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Intérêts payés sur les sommes déposées

De 6 mois à 11 mois : 11/20/0 | De 1 an à 3 ans... 30/0

VILLES D'EAUX

STATIONS ESTIVALES ET HIVERNALES

Le COMPTOIR NATIONAL a des agences dans les principales Villes d'Eaux; ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences, de sorte que les Étrangers, les Touristes, les Baigneurs peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES

Salons des Accrédités. Succursale, 2 place de l'Opéra

Exposition de Venise
(VII^e Congrès international
d'Hydrologie 1905.)
DIPLOME de MÉRITE

CHAMPS - ELYSEES

THERMES URBAINS

avec Buvette d'Eaux Minérales naturelles.

PENSIONNAIRES 15, rue Chateaubriand

International Exhibition
of health food and Hygiene London
Septembre 1906.
GRAND PRIX

EXTERNES

Douches froides et chaudes, générales et locales minéralisées et médicamenteuses
Massage sous l'eau. — Sudation, Inhalations
Entérocyse. — Chatel-Guyon, Plombières, Vichy
Traitement de Luxeuil. Hydrothérapie de l'appareil utérin
Electricité statique et Haute fréquence. Rayons X et Ozone
Neurasthénie — Morphinomanie
Convalescences — Régimes

aux THERMES URBAINS
aux THERMES URBAINS
aux THERMES URBAINS
aux THERMES URBAINS
aux THERMES URBAINS
aux THERMES URBAINS
aux THERMES URBAINS

Téléphone : 570-24. — Visiter ou écrire pour recevoir la notice. — ADMINISTRATION — DIRECTION MÉDICALES

L'ASPIR

NETTOYAGE
PAR LE VIDE

HACHETTE

APPAREIL DOMESTIQUE ET PORTATIF

seule invention française brevetée

PURIFIANT et PARFUMANT L'AIR

HORS CONCOURS 14, rue d'Aboukir, PARIS HORS CONCOURS

Sur demande en joignant cette annonce le catalogue sera adressé franco

REMISE 5 % aux membres de l'Association



Léon Raynaud * O. I.

Sculpteur-Décorateur

Téléphone 712-10

10, rue La Quintinie.

LINOLEUM

Incrusté, Uni, Imprimé

Reproduction parfaite en Linoleum incrusté
des bois naturels et des plus riches tapis.

J. PÉRÈS

94, rue des Marais (près le faubourg St-Martin).

La Maison n'a pas de Succursale.

Téléphone 443-14.

Téléphone 443-14.

TRANSPORTS MARITIMES

TOUSSAINT & SPITZER

1, rue Favart, PARIS

SERVICES RAPIDES et RÉGULIERS à frêts réduits pour l'Angleterre, l'Allemagne, la RUSSIE, la Méditerranée, le Mexique, les Antilles, l'Amérique du Sud, l'Extrême-Orient et l'Australie. — Téléphone 250.96.

Téléphone 112.41
Code Français A Z

ASSOCIATION

Téléphone 112.41
Code Français A Z

5 francs par an.

DES

5 francs par an.

Abonnés au Téléphone

AMÉLIORATION DES COMMUNICATIONS ÉLECTRIQUES ET POSTALES

SIÈGE SOCIAL

47, Rue des Mathurins, PARIS (VIII^e Arrond^t)

Pour la Publicité, s'adresser à l'ASSOCIATION, 47, rue des Mathurins. — Téléph. 112.41.

AVIS IMPORTANT

Par suite de l'inondation, le téléphone de l'Association des Abonnés est toujours interrompu, bien que certaines opératrices — contrairement aux instructions données par la Direction — continuent à répondre aux adhérents qui nous demandent : **NE RÉPOND PAS!** — au lieu de **LIGNE NOYÉE EN ÉGOUT.**

Nous prions donc les adhérents qui auraient des renseignements à nous demander ou à nous adresser, de vouloir bien nous les envoyer par écrit, 47, rue des Mathurins, jusqu'au jour — espérons-le prochain — de la reprise du service.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. le Marquis de Montebello, 12, rue de Prony, Tél. 513-31.

Vice-président : M. E. Archdeacon, 77, r. de Prony. Tél. 511-22.

Trésorier : M. P. Créténier, Négociant-Commissionnaire, 21 bis, rue de Paradis. Tél. 258-87.

Secrétaire : M. F. Thévin, 155, Avenue Malakoff, Tél. 648-65.

Membres : A. Giraudeau, Editeur, 38, Avenue de la Grande-Armée. Tél. 546-78.

Lauzanne, Architecte, 26, rue de Turin. Tél. 211-38.

P. Munier, 38, rue Perronnet, Neuilly-sur Seine. Tél. 535.

Edmond Jean, industriel, 62, rue Condorcet. Tél. 149-35.

De Douville Maillefeu, 128, boulev. de Courcelles, Tél. 547-51.

Lahure, éditeur, 9, rue de Fleury. Tél. 704-44.

J. Perrigot, ingénieur, 78, rue d'Anjou. Tél. 232-17.

COMMISSION JUDICIAIRE

Président : M. Henri Talamon, Avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation, 3, rue du Cirque. Tél. 528-41.

Secrétaire : M. Fernand Lecomte, Avocat à la Cour, 24, rue Montaigne, Tél. 512-11.

Membres : MM. Caron, Agréé, 1, place Boileau. Tél. 143-96.

Deschamps, Avoué au Tribunal de 1^{re} instance, 17, rue de l'Université. Tél. 728-74.

Rodanet, Avocat à la Cour, 14, rue de Berlin, Tél. 254-61.

Membres : MM. Rougeot, Avoué à la Cour d'appel, 368, rue Saint-Honoré. Tél. 292-50.

L. Schmoll, Avocat à la Cour, 35, rue de Ponthieu, Tél. 584-46.

Thesmar, Avocat à la Cour, 10, rue de l'Université. Tél. 522-43.

Toillu, Notaire, 70, rue Saint-Lazare. Tél. 254-32.

Touchard, Avocat à la Cour, 140, faubourg Saint-Honoré. Tél. 571-12.

Huissier : M. Perrin, 5, faubourg Saint-Honoré. Tél. 258-14.

INGÉNIEUR-CONSEIL

M. Herbert Laws Webb, 35, Old Queen Street, Londres.

SIROP PECTORAL "ÉDULCOR"

Sans sucre et préparé tout spécialement pour les **DIABÉTIQUES**

Très efficace contre les
RHUMES, IRRITATIONS DE POITRINE
CATARRHE, TOUX NERVEUSES, GRIPPE, etc.

Il s'emploie à la dose de 4 à 5 cuillerées à bouche dans les
24 heures, pur ou dans une tasse de tisane pectorale.
Ce sirop doit toujours être pris loin des repas.

Prix du Flacon, 2 fr. 50

Pharmacie de la **CROIX DE GENÈVE**
142, Boulevard Saint-Germain. 142, PARIS

ASSUREZ-VOUS

contre le

VOL

au

LLOYD NEERLANDAIS

11, Rue Laffitte, PARIS

Inspecteur sur demande

Téléphone 248.24.

GOUTEZ-DONC LES CAFÉS GRILLÉS

« **CAFÉS D'HAÏTI** »

MARQUES DÉPOSÉES

PETIT-GOAVE A 2^{FR.} 20 || COURONNE A 2^{FR.} 40

LES 500 GRAMMES, POIDS NET GARANTI,
LIVRÉS EN SACS TOILE PLOMBÉS (A.P.)

L'ENTREPÔT: 12, Rue Alexandre-Parodi, PARIS

TEL. 415-12

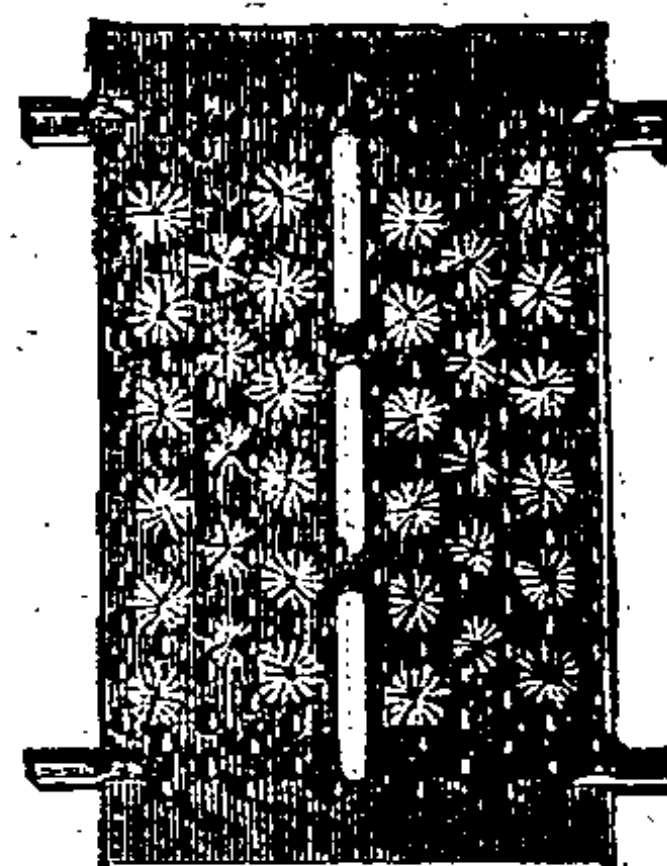
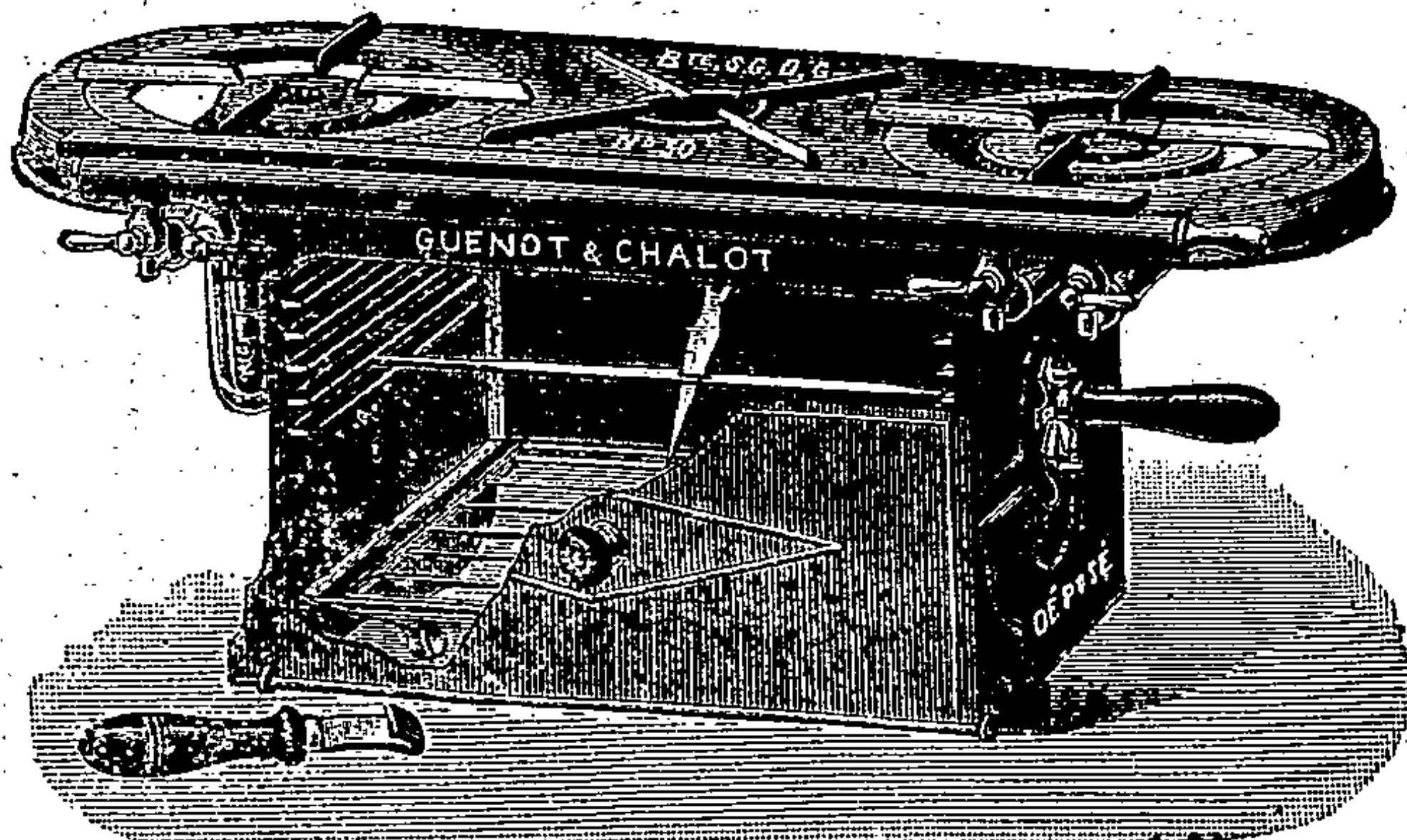
livre à domicile dans Paris

TEL. 415-12

Réchauds à Gaz " **PLAFOND AMIANTE** "

L'INDISPENSABLE

N° 30



Vue du Plafond
d'Amiante.

ÉCONOMIE 50 %

*Cuisson Parfaite
et
sans odeur.*

E. CHALOT,

38, Boulevard Magenta, 38

TÉLÉPHONE 423.49

PARIS

Assemblée Générale

Notre Assemblée générale annuelle aura lieu le samedi 23 avril, à 4 h. 1/2 de l'après-midi, au siège social, 47, rue des Mathurins, sous la présidence de M. de Montebello.

Nous prions instamment nos adhérents d'y assister, des communications très importantes devant y être faites.

Notre Téléphone.

DERNIÈRE HEURE. — Le téléphone de l'Association des Abonnés vient d'être rétabli. Nos adhérents peuvent donc nous téléphoner à nouveau (112-41).

SOMMAIRE

	Pages.
La réforme du règlement.	3
Nos interventions en faveur des abonnés sinistrés.	3
L'inondation et le téléphone : les responsabilités de l'administration.	4
Le nouveau recrutement des téléphonistes.	6
Vers l'autonomie : séparation des comités techniques.	6
Encore l'annuaire.	7
Tribune libre : à propos de l'unification des appareils.	8
Echos de partout.	10
Nouvelles installations téléphoniques de Paris, par M. H.-E.-A. André (suite).	11
A travers la presse.	13

LA RÉFORME DU RÈGLEMENT

Réunion de la commission.

La réforme du règlement est enfin entrée dans une phase décisive.

M. Millerand vient de nommer la commission chargée d'élaborer le projet de réforme qui lui sera soumis.

Comme le ministre l'avait annoncé, le président de l'Association des Abonnés fait partie de cette commission.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des travaux.

Nos interventions en faveur des Abonnés sinistrés

La réponse « pas libre » : une nouvelle instruction.
— La question des dégrèvements : réponse de M. Millerand.

Nous avons reçu de nombreuses plaintes de nos abonnés concernant les réponses « Pas Libre » et « Ne Répond pas » faites par les opératrices aux personnes demandant un numéro interrompu par suite de l'inondation. Nous avons aussitôt insisté auprès de l'admini-

nistration pour que la véritable cause de l'interruption fût donnée aux demandeurs.

Le 14 février nous recevions la réponse suivante :

« J'ai l'honneur, etc. Des instructions sont données aux chefs des Bureaux Centraux, pour signaler les lignes interrompues en cas de non réponse des abonnés.

« Veuillez, etc. »

Le 19 février, recevant de nouvelles plaintes nous en avisons à nouveau l'administration et il nous fut répondu à la date du 22 février :

« J'invite à nouveau les chefs de Bureaux à appliquer strictement les instructions données pour remplacer, en cas de demandes pour les lignes interrompues par l'inondation, le renseignement : « Ne répond pas », par l'indication : « LIGNE NOYÉE en EGOUT ».

Ces instructions ont-elles été observées ?

Nous le demandons à nos adhérents, qui, jusqu'au rétablissement complet des communications *sont en droit d'exiger* que ces prescriptions soient exécutées. La réponse « pas libre » ou « ne répond pas » peut en effet, dans de tels cas, causer un grave préjudice à beaucoup d'abonnés, spécialement aux maisons de commerce, aux médecins, etc.

Merci à nos confrères de la grande presse, le *Gaulois*, l'*Intransigeant*, etc., qui ont signalé notre intervention à leurs lecteurs.

A la suite de la lettre adressée par M. de Montebello au ministre des Travaux publics, nous avons reçu cette réponse de M. Millerand :

Paris, 1^{er} mars 1910.

Monsieur,

En réponse à la lettre que vous venez de m'adresser au sujet de la situation des abonnés de Paris, j'ai l'honneur de vous faire connaître que mon administration n'a pas manqué de prendre toutes les dispositions nécessaires afin que les dégâts résultant de l'inondation soient réparés le plus rapidement possible. Dès que les égouts où sont installés les câbles deviennent accessibles, les travaux d'assèchement et de réparations sont entrepris immédiatement et les lignes sont rendues aux intéressés à

mesure qu'elles sont remises en état de fonctionnement.

D'autre part, mon département s'est empressé d'appliquer certaines mesures d'ordre administratif susceptibles de rendre moins sensibles les conséquences du sinistre pour l'ensemble des abonnés.

C'est ainsi qu'il a été décidé que les cartes personnelles d'admission gratuite aux cabines téléphoniques publiques du réseau de Paris seraient valables, non seulement pour les abonnés, mais aussi pour leurs employés porteurs des dites cartes, dans les mêmes conditions que pour eux-mêmes, aussi longtemps que durera l'interruption de leur ligne.

De plus la validité de ces cartes est étendue, pour la même période, aux communications que les abonnés ou leurs représentants pourraient demander à partir des postes publics du réseau de Paris avec tous les réseaux qui constituent le groupe de Paris.

J'ajoute que tous les abonnés sinistrés qui auront subi une interruption de service supérieure à 15 jours consécutifs auront droit, par application de l'article 53 de l'arrêté du 8 mai 1904, à un dégrèvement proportionnel à la durée totale de l'interruption.

Quant aux abonnés dont les lignes n'auront pas été atteintes par l'inondation, il n'est pas possible de réduire, comme vous le demandez, leurs redevances d'abonnement. En l'espèce, l'Etat ne peut être tenu d'accorder un dégrèvement, attendu que, d'après les règlements en vigueur, il ne garantit pas aux abonnés le nombre des postes ou des réseaux avec lesquels ils pourront communiquer.

Agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

*Le ministre des Travaux Publics, des Postes
et des Télégraphes,*

MILLERAND.

Nous regrettons que le ministre n'ait pas cru devoir nous donner satisfaction pour les non sinistrés.

Il ne nous paraît pas exact de dire que « l'Etat ne garantit pas aux abonnés le nombre des postes ou des réseaux avec lesquels ils pourront communiquer. » Car par les arrêtés ministériels des 8 mai 1904 et 13 juillet 1903, il est expressément stipulé que « l'abonnement forfaitaire local confère au titulaire la faculté

*de correspondre... AVEC TOUS LES POSTES
DU MEME RESEAU. »*

On sait que la question s'était déjà posée à propos de l'incendie de Gutenberg et qu'elle est actuellement pendante devant les tribunaux.

Espérons que, dans la réforme du règlement qui va avoir lieu, cette question sera tranchée à la satisfaction des abonnés.

L'INONDATION ET LE TÉLÉPHONE

Les responsabilités de l'administration

La protection insuffisante des câbles. — En France et en Amérique. — L'opinion de M. de Douville-Maillefeu. — Un jugement sévère de M. Charles Dumont.

L'interruption des communications téléphoniques s'est prolongée au détriment des intérêts de toute sorte, confirmant malheureusement nos prévisions pessimistes de la première heure.

On invoque la force majeure, c'est très bien : cela ne signifie pas que l'Administration n'ait point une lourde part de responsabilité, car si les câbles avaient été dans des conditions satisfaisantes, la crue de la Seine n'aurait pas eu les conséquences que nous avons à déplorer.

Dans notre bulletin de mai 1907, nous avons publié une étude remarquable de M. de Douville-Maillefeu, membre du Conseil d'administration de l'Association des abonnés, sur les téléphones New-Yorkais. Les ingénieurs américains jugent très sévèrement nos câbles :

« Le Général Manager dit également (écrivait M. de Douville-Maillefeu) que nos fils qui sont dans les égouts seront très vite détériorés. Ici, ils sont à 20 centimètres sous la surface des trottoirs, dans un petit tunnel à eux et dans des tuyaux de plomb de grosseur du bras (200 paires environ par tuyau), chaque fil entouré de papier. »

Avec ce système, il n'y aurait pas eu interruption de service.

*
* *

Dans un magistral article publié par *le Matin*, M. Charles Dumont, rapporteur du budget des P. T. T., a jugé sévèrement les responsabilités encourues par l'administration à ce sujet. Nous reproduisons les principaux passages :

« Trente-trois chambres de coupures ont été envahies par l'inondation.

« Dans aucune, l'étanchéité des têtes de câbles n'a été suffisante pour résister à la pression de l'eau.

« Toutes les lignes ramifiées dans ces trente-trois chambres ont été noyées.

« A l'heure actuelle, pour rétablir les communications, il faut pénétrer par les égouts dans les culs-de-sac souterrains où se trouvent les chambres de coupure, y remplacer toutes les têtes, couper les 60 mètres de câble qui, en moyenne, ont été, de chaque côté de la tête, contaminés par l'humidité, souder entre les têtes remplacées et les câbles anciens des sections neuves.

« La besogne est longue et difficile.

« Le désastre pouvait-il être évité ? OUI, sans aucun doute.

« Il suffisait de savoir observer et vouloir.

« Trois mois avant l'inondation, j'avais pu écrire dans mon rapport sur le budget des P. T. T. : « Il faut que les têtes de câbles soient d'une étanchéité absolue. Or, beaucoup sont placées dans des fosses creusées trop près des ruisseaux, des trottoirs ou sous les égouts. L'eau y coule abondamment et cause des dérangements innombrables. »

« Les lignes étant si mal défendues, en temps normal, contre les suintements et les infiltrations, comment s'étonner que nulle part elles n'aient été efficacement protégées contre l'inondation ?

« Quant au remède, il eût été depuis dix ans — il sera demain — de placer toutes les têtes de câbles dans des caves éloignées des égouts, et mieux encore, au moins dans les parties basses de Paris, dans des rez-de-chaussée et arrière-boutiques, réduits aussi rétrécis qu'on voudra, mais secs.

« Dès que les têtes de câbles bien étanches sont placées à l'abri de l'humidité, les lignes téléphoniques peuvent sans inconvénient continuer à parcourir les égouts...

« Pour protéger efficacement contre l'humidité et même contre l'inondation tout le réseau téléphonique de Paris, il faut et il suffit que les têtes de câbles soient d'une étanchéité absolue et qu'elles soient placées dans des chambres de coupure à l'abri des infiltrations du ruisseau et des eaux de l'égout.

« En installant ces têtes de câbles au niveau des égouts, l'administration des P. T. T. a économisé quelques milliers de mètres de câbles.

« Plaisante économie qui chaque année nous coûte plusieurs centaines de mille francs dépensés dans la relève des dérangements !

« Faute lourde dont la conséquence est de supprimer le téléphone au quart des abonnés de Paris, alors que pas un n'aurait dû souffrir de l'inondation si le réseau souterrain avait été rationnellement construit. »

*
* *

De son côté, la *Liberté* a insisté sur l'imprévoyance de l'administration :

« Depuis longtemps, il était de notoriété courante dans l'administration que les câbles téléphoniques étaient très mauvais, qu'il y avait de nombreuses fissures dans les gaines de plomb (fissures qui ont permis à l'eau de s'y infiltrer), que beaucoup de lignes étaient « piquées ». Qu'a-t-on fait pour remédier à cette situation ? Rien. Dans tous les projets de réforme téléphonique, il était entendu qu'on ne toucherait pas aux câbles. Les câbles n'ont pas fait attendre leur réponse.

« Le nouveau directeur général des téléphones, M. Estaunié, qui est la tête du service depuis quelques mois, ne saurait être rendu responsable de cette situation. En est-il de même de tous ses collaborateurs ? On ne pourrait l'affirmer, et beaucoup prétendent que M. Estaunié a eu tort de conserver auprès de lui celui qu'on a surnommé déjà le mauvais génie des téléphones parisiens. »

Nous serions curieux — et les abonnés aussi — de connaître le nom de ce « mauvais génie ».



LE NOUVEAU RECRUTEMENT DES TÉLÉPHONISTES

Un prochain décret. — Principales dispositions.

La réforme du recrutement des téléphonistes, réclamée depuis longtemps par l'Association des abonnés, va enfin aboutir. Elle va paraître très prochainement sous forme d'un décret, ainsi que l'a annoncé M. Raoul Persil, chef de cabinet de M. Millerand.

Voici, d'après l'Action, les dispositions essentielles de ce projet, dont nous avons déjà donné les grandes lignes :

Parmi les jeunes filles de nationalité française, qui seront âgées de 16 ans au moins, de 20 ans au plus, et pourvues du certificat d'études primaires, le ministre choisira un certain nombre d'élèves qui auront satisfait aux conditions préalables d'un examen médical.

Ces élèves suivront un cours d'enseignement technique, de manipulation, qui durera trois mois. A la fin du cours, examen technique, ayant le caractère d'un concours. Pendant ces trois mois, les jeunes postulantes recevront une indemnité de 3 francs par jour de travail effectif.

Les élèves admises seront nommées dans des centraux téléphoniques, sous l'appellation de *dames téléphonistes journalières*. Leur traitement de début sera de 4 francs par jour de travail effectif, soit environ 100 francs par mois. Elles auront un avancement de 25 centimes tous les 15 à 18 mois et un congé payé de 12 jours par an. Le traitement maximum sera de 7 francs par jour.

La dame journalière qui quitte l'administration à 25 ans reçoit une prime. La prime plus faible si la dame journalière quitte à 26 ans, diminuera ainsi d'année en année jusqu'à 30 ans, âge après lequel la téléphoniste ne touche plus cette prime.

En revanche, l'administration constitue à ses ouvrières un pécule qui s'accroît au prorata de leurs années de service ; mais il n'est pas versé à celles qui, entre 25 et 30 ans, touchent la prime.

Ce pécule peut donc se toucher de 20 à 24 ans, puis de 31 à 35 ans. M. Persil l'évalue au maximum de 3.000 francs.

A 35 ans, la dame journalière est obligatoirement renvoyée.

Pendant toute la durée de leur service, l'administration fait sur les traitements des dames une retenue de 4 0/0, et verse ces capitaux à la Caisse nationale de retraites pour la vieillesse. Il est remis à la téléphoniste un titre de propriété de cette rente portant entrée en jouissance à l'âge de 50 ans.

* *

M. Persil commente ainsi le projet :

— « Les critiques de l'administration centrale sont fondées. Le personnel actuel peut être remplacé avantageusement par un personnel plus jeune, mieux en mains, par l'amo-
vibilité même de l'emploi. L'instruction primaire suffit pour un simple travail de manipulation.

« Le traitement des dames journalières est bien supérieur au salaire des ouvrières parisiennes, surtout à l'âge de début. La prime et le pécule sont des compensations importantes.

« Il est une remarque qu'on ne vous a point faite. La possibilité de licencier un personnel flottant permettra d'adopter tous les progrès scientifiques. Que demain nous voulions adopter le *commutateur automatique*, qui supprimera la plus grande partie du personnel ! Que ferions-nous des dames fonctionnaires ? »

VERS L'AUTONOMIE

Séparation des comités techniques

Un nouveau pas vient d'être fait dans la voie de l'autonomie téléphonique.

M. Millerand a décidé que le comité technique électrique organisé jadis près de l'administration serait remplacé par deux comités distincts : le comité technique télégraphique et le comité technique téléphonique.

Chacun de ces comités comprend deux sections :

Le premier, la section des appareils et des installations télégraphiques et la section des

lignes télégraphiques souterraines, des lignes sous-marines et des lignes pneumatiques ;

Le second, la section des appareils et des installations téléphoniques et la section des lignes aériennes et des lignes souterraines téléphoniques.

Ces sections fonctionnent séparément sous la direction du président du comité : toutefois, pour les questions connexes, le président réunit les deux sections en séance plénière.

Le comité technique télégraphique et le comité technique téléphonique sont chargés, en ce qu'ils concernent respectivement, de l'étude des améliorations à apporter au matériel et aux installations, des perfectionnements et des changements à introduire dans les méthodes ou règles de construction, de la surveillance et de l'entretien des lignes de toute nature. Ils donnent, en outre, leur avis sur les inventions, propositions et questions diverses dont le président du comité qu'elles intéressent est saisi par les services compétents de l'administration centrale.

Le président du comité technique télégraphique est M. Frouin, inspecteur général, directeur de l'école professionnelle supérieure ; vice-président pour la première section, M. Tongas, ingénieur en chef, directeur des services électriques de Paris ; vice-président pour la deuxième section, M. Thomas, ingénieur en chef, chef du bureau de la vérification du matériel.

Le président du comité technique téléphonique est M. Seligman Lui, inspecteur général ; vice-président pour la première section, M. Bouchard, ingénieur en chef, directeur des services téléphoniques de Paris ; vice-président pour la deuxième section, M. Thévenin, ingénieur en chef, directeur des ateliers.

Les deux comités nouvellement créés formeront avec le comité technique postal, qui existe depuis longtemps, une organisation technique administrative des plus complètes.

Encore l'Annuaire

Les comptes fantastiques de l'Annuaire 1910.

Dans un intéressant article publié par la *Revue des Arts graphiques*, M. Paul Bluysen nous apporte de curieuses révélations sur l'Annuaire des téléphones de 1910.

Son impression, écrit-il, exige une somme de 67.334 francs, en plus.

Nous trouvons ce renseignement dans le rapport sur le budget, ou plutôt sur les crédits supplémentaires, au Sénat. Le rapporteur général écrit :

Crédits supplémentaires

CHAPITRE 20.— Impressions et publications 97.334 fr.

1° Impressions de l'Annuaire des abonnés au téléphone 67.334 fr.

« L'Annuaire des téléphones doit, aux termes des textes organiques qui régissent le service téléphonique, être fourni gratuitement à tous les abonnés : il doit, de plus, être mis à la disposition du public dans tous les bureaux pourvus du téléphone.

« Les dépenses que l'Administration est obligée de supporter de ce chef sont de celles qu'elle ne peut ni éviter, ni réduire.

De plus, ces dépenses s'accroissent pour chaque exercice en raison, d'une part, de l'augmentation du nombre des inscriptions qui figurent à l'Annuaire et, d'autre part, de l'augmentation du nombre des volumes à remettre tant aux abonnés qu'aux divers services.

« En raison des dépenses liquidées jusqu'à ce jour et de celles à prévoir pour les suppléments restant à paraître, la dépense totale pour l'édition 1909 sera de 366.336 fr.

« La loi budgétaire de 1909 ayant accordé un crédit total de 299.002 fr.

il en résulte une insuffisance de 67.334 fr.

★
★ ★

Très bien. Il est clair que si la clientèle augmente, l'Annuaire grossissant, le chiffre de la facture doit s'enfler. Et nous ne chicanons pas là-dessus.

Mais, si l'on se reporte, d'autre part, à des informations antérieures, on voit, dans celles-ci, que la publicité de l'Annuaire aurait donné un bénéfice, inattendu ou nouveau, de 130.000 francs environ, comme part revenant à l'Etat.

Il en a été question, — on l'a aligné dans les plus-values probables de l'équilibre du budget Cochery.

Alors nous ne comprenons plus du tout.

D'un côté, il y aurait une recette (publicité) supérieure aux précédentes ; d'un autre côté, une dépense (impression), supérieure, aussi... Pour que la première (la recette) puisse être portée à l'actif du budget (de l'Etat), il faudrait donc que l'impression de la partie

(des pages) de publicité fût entièrement à la charge du concessionnaire.

Est-ce cela?— On ne sait pas. On ne saura jamais.

Consolons-nous, après tout, conclut M. Bluysen, et espérons en la droiture de M. Millerand pour... ne faire de tort à personne et pour jeter enfin un peu de lumière dans ce chaos.

★★

Nous avouons ne pas mieux comprendre que M. Paul Bluysen. Espérons qu'il se trouvera quelqu'un pour faire sortir la lumière du boisseau !

M. Doumer, rapporteur général du budget, a déclaré à la tribune de la Chambre :

— *Depuis que nous avons de la publicité dans l'Annuaire des téléphones, cet Annuaire nous coûte 50 p. % plus cher.*

???

TRIBUNE LIBRE

A propos de l'unification des appareils

Nous avons soutenu de bonne foi et croyant être dans le vrai, le principe de l'unification des appareils téléphoniques. Nous croyons devoir insérer l'article ci-joint d'un de nos lecteurs qui préconise la solution opposée, quitte à publier ensuite les arguments des partisans de la thèse opposée, de façon à faire le public juge du débat.

(N. D. L. R.)

Les postes téléphoniques

admis sur les réseaux de l'Etat

Il faut être courageux, en France, pour s'abonner au téléphone ; aucun abonné ne nous contredira sur ce point. Nombreuses sont les démarches à faire, nombreuses les formalités à remplir ; une fois que démarches et formalités préliminaires sont faites, l'abonné doit attendre bien longtemps avant que l'installation du téléphone proprement dite soit faite.

S'il s'agit d'un poste supplémentaire, plus grandes encore sont les difficultés.

Une fois les formalités remplies, dans le cas d'un poste principal, par exemple, on reçoit la visite successive de plusieurs équipes différentes ; l'une vient pour l'installation des lignes extérieures, une autre pour l'installation des piles, une troisième pour l'installation des appareils, et naturellement ces équipes se présentent successivement dans des délais très variables.

Une première simplification serait donc urgente à faire elle serait la suivante :

Les fournisseurs attitrés de postes téléphoniques et même les bureaux de poste pourraient fournir les papiers nécessaires pour contracter un abonnement au téléphone, régler en quelques minutes avec les postulants les formalités préliminaires, recevoir les paiements à verser d'avance, et se charger de les transmettre à l'Etat qui, dans un délai maximum de 5 jours après réception des dits papiers reconnus en règle, devrait faire installer les lignes extérieures.

Reste la question du choix des appareils téléphoniques à employer.

L'abonné français entend pouvoir utiliser un appareil d'une forme lui convenant, et en même temps disposé pour lui permettre des conversations faciles, sans dérangements, suivant que, par la disposition des locaux l'abonné veut avoir un appareil installé à son mur ou un appareil installé sur son bureau.

Il faut, nous dira-t-on, que les postes choisis présentent au point de vue construction toutes garanties pour qu'ils n'amènent pas de perturbations dans le service général des téléphones, pour qu'ils répondent aux dispositions générales, schémas ou autres, fixés par l'administration. Tous les abonnés seront évidemment d'accord à ce sujet, et la question est analogue à celle des abonnés aux secteurs d'éclairage.

Des notes tendancieuses laissent entendre qu'il y a une difficulté spéciale pour le réseau de Paris où des appareils à batterie centrale intégrale ne peuvent être faits que par telle ou telle maison. Ceci est une erreur qu'il ne faut pas laisser se développer, car tous les constructeurs d'appareils téléphoniques sont capables de réaliser, comme à l'étranger, des appareils pouvant fonctionner avec la batterie centrale intégrale.

Nous avons parlé tout à l'heure de la sim-

plification des formalités à remplir pour s'abonner au téléphone; nous pouvons parler aussi des simplifications à apporter dans l'installation proprement dite des téléphones chez l'abonné. Pourquoi, comme dans le cas des secteurs, l'Etat n'arrêterait-il pas son installation à la façade des maisons, le soin étant laissé à l'abonné de faire effectuer par le fournisseur du téléphone agréé, la fourniture et aussi l'installation intérieure des postes. L'Etat viendrait faire la réception de l'installation, et combien son rôle se trouverait de ce fait plus simplifié, et aussi plus agréable.

Une fois cette installation faite, un dérangement surviendrait-il ? L'Etat se bornerait à vérifier les lignes extérieures installées par lui, ce qui est chose simple; et, dans le cas de dérangements dus au poste ou à l'installation de ce poste, il se bornerait à aviser l'abonné que c'est à lui qu'il incombe de faire réparer par son fournisseur le dérangement. Lorsqu'un type de poste donnerait lieu, de la part des abonnés, à un trop grand nombre de réparations, il serait facile à l'Etat de mettre en demeure le dit fournisseur de remédier au défaut signalé, dans le cas où il voudrait que cet appareil puisse continuer à être admis sur les réseaux. Bien entendu, seuls pourraient être reliés au réseau de l'Etat les appareils qui, préalablement, auraient été admis, vérifiés et poinçonnés par l'Etat.

Un appareil ne répondrait-il plus, comme puissance de transmission et de réception, aux exigences modernes, il appartiendrait à l'Etat de le rayer de la liste des appareils admis, après avoir prévenu, en temps utile, le fournisseur intéressé.

En opérant de la sorte, les abonnés auraient la certitude de pouvoir contracter rapidement leur abonnement, et d'obtenir rapidement aussi de faire remédier à tous les dérangements; l'émulation la plus grande régnerait entre les différents fournisseurs de téléphones, qui auraient le souci de perfectionner constamment leurs appareils. De cette façon, tout perfectionnement nouveau au téléphone pourrait être rapidement adopté par les abonnés; la recherche des perfectionnements serait constamment faite par les concurrents en cause, et les rapports avec l'Administration se trouveraient bien simplifiés, avec un grand bénéfice pour l'Administration.

Certains ingénieurs, certains gros fournisseurs raisonneront peut-être autrement avec l'espoir de créer un nouveau monopole, celui de la fourniture des téléphones, soit par l'Etat, soit par une grosse maison bien placée: En aucune façon, les abonnés ne doivent se prêter à pareille combinaison.

Enfin, Dieu nous protège de ce nouveau monopole, car nous savons comment l'Etat, quand il se mêle d'être commerçant, comprend ses devoirs de commerçant; il n'y a rien à lui dire, il n'accepte aucune observation, aucune réclamation, et nous sommes soumis à son bon vouloir.

Une telle mesure équivaldrait, pour l'Etat, à décréter qu'un seul appareil est bon: le sien; que cet appareil est tel qu'il n'est plus susceptible d'aucun perfectionnement, et, par les plaintes des abonnés auxquels un appareil est, à l'heure actuelle, fourni par l'Etat, nous ne connaissons que trop les inconvénients d'un pareil système.

Les abonnés sont les premiers à savoir que ce n'est pas par le changement de leur appareil qu'ils obtiendront des communications meilleures.

Si quelques millions sont disponibles, ce n'est pas au remplacement des postes actuellement posés qu'il faut les consacrer, mais à l'amélioration des lignes, des tableaux centraux, à la multiplicité des lignes entre bureaux.

Que l'Etat ne se charge ni des appareils ni des installations intérieures, il réalisera de ce fait une économie énorme, qui pourra, avec profit, être utilisée pour les améliorations ci-dessus rappelées; et si, de temps en temps, une pile microphonique est à recharger chez l'abonné, si un contact est mauvais, ou un fil coupé dans l'appareil de l'abonné, ce dernier saura très rapidement faire remettre, dans son intérêt, cette pile, ce poste, ce fil, en bon état, par son fournisseur, sans formalités administratives et sans dérangement ni dépense pour l'Etat.

Tous les abonnés seront de notre avis pour préférer ce moyen expéditif.

A.-Paul JAPY,

Ingénieur des Arts et Manufactures.

N. D. L. R. — Dès à présent, nous pouvons faire remarquer que l'unification, telle que nous la comprenons, et telle que la prévoit l'admi-

nistration, ne porte que sur les dispositifs essentiels et internes des appareils: rien n'empêchera d'avoir, comme aujourd'hui, des appareils portatifs et d'autres accrochés au mur, les uns en bois noir, d'autres en chêne, etc. D'autre part, nous demandons également que l'Etat favorise tous les constructeurs en mettant ses commandes en adjudication et par lots, de façon à maintenir le principe de la concurrence qui est essentiel aux progrès de toutes les industries.

Echos de Partout

Les inspecteurs de l'inondation.

Simple fait — bien suggestif — que nous signale le *Journal des Postes* :

Les vingt et quelques inspecteurs pour Paris et le département de la Seine sont chargés d'une section ou des bureaux de telle région; eh bien, pendant l'inondation, deux ou trois seulement eurent à s'occuper des inondés, deux ou trois secteurs étant atteints.

Pendant que ceux-ci trimaient, naviguaient de droite et de gauche, dans leur circonscription officielle, vingt-quatre heures par jour, leurs camarades se chauffaient les pieds à la Direction départementale.

Est-ce bien l'Ad-mi-nis-tra-tion ?

*
* *

Bureau de poste en ballade.

L'immeuble du Grand-Hôtel de Paris étant acheté par un grand magasin de nouveautés, le bureau de poste du Grand-Hôtel déménage; sa suppression avait même été envisagée par M. Simyan pour compenser la dépense du bureau, dit modèle, du boulevard des Italiens, loué 73.000 fr. par an comme on sait.

Le bureau du Grand-Hôtel ne sait où il ira.

Il est vrai que, boulevard Hausmann, une location est faite, mais il s'écoulera cinq ou six mois avant que l'emménagement soit possible. Durant cette période, le receveur du Grand-Hôtel se transportera à l'Hôtel des Postes, rue du Louvre, et figurera comme bureau annexe, c'est-à-dire qu'il sera Grand-Hôtel, Louvre, Haussmann tout à la fois.

Puis, l'on transportera les livres, les papiers, l'argent, les valeurs, deux fois en six mois.

Cela fait honneur à la prévoyance administrative !

*
* *

Le téléphone marche bien !

Réjouissez-vous, abonnés au téléphone, et lisez ceci :

« Nous avons pu hier matin communiquer téléphoniquement. Malgré le temps orageux la ligne fonctionnait très bien: c'est là un progrès qui rendra de grands services au commerce, et dont il y a lieu de féliciter le service des postes. »

Frottez-vous les yeux et rassurez-vous. Il ne s'agit pas de Paris, mais de Tananarive ! Hélas !

*
* *

Le téléphone avec l'Espagne.

Le service public de la ligne internationale téléphonique mettant l'Espagne en communication directe avec Paris sera ouvert sous peu.

Saragosse sera la station centrale.

La ligne, qui sera aérienne, partira d'Irun et suivra la ligne de chemin de fer par Saint-Sébastien, Tolosa, Pampelune et Saragosse. De ce point une ligne communiquera directement avec Madrid, et l'autre, passant par Lérida, se dirigera sur Cervera et Igualada.

A Martorell, cette dernière ligne se divisera en deux tronçons. L'un ira à Barcelone, Gérone et Port-Bou, et l'autre à Reus par Tarragone.

L'installation est rapidement activée et les appareils seront des modèles les plus récents. Du moins on nous l'assure !

*
* *

Le téléphone en Chine.

La Chine, longtemps rebelle à l'introduction du téléphone — la plus mystérieuse des inventions de ces « diables d'Occident » — ne montre plus la même hostilité. Elle possède désormais un corps de « demoiselles du téléphone », et elle pourra se vanter avant six mois d'avoir un réseau plus perfectionné que celui de maint autre pays.

Un crédit de 760.000 francs, voté l'an dernier par le bureau des Postes et Communications de Chine, a été efficacement utilisé pour la création d'un service à Pékin. Il comprendra deux stations centrales capables de servir chacune 6.500 abonnés.

Le recrutement d'opérateurs fut le principal obstacle qu'eut à surmonter la compagnie. Des tentatives répétées avaient prouvé

que des étrangers sont incapables d'assurer le service dans un milieu chinois.

Par bonheur, une compagnie californienne, qui s'était heurtée au même obstacle quand elle avait voulu faire pénétrer son réseau dans le quartier chinois de San-Francisco, avait établi, il y a quelques années, un poste central pour ce quartier. Et ce sont de jeunes chinoises formées dans cette station qui assureront le fonctionnement du réseau de Pékin.

NOUVELLES INSTALLATIONS TÉLÉPHONIQUES

De Paris

par M. A.-E.-A. André

(Suite (1))

La Batterie Centrale.

« III. Son application aux petits réseaux. Bureaux privés annexes. — Le bureau privé annexe à batterie centrale est un tableau commutateur téléphonique sur lequel sont reliées toutes les lignes intérieures et extérieures appartenant à une même firme, maison, usine, établissement ou administration quelconque.

« Toutes les communications (aussi bien intérieures qu'extérieures), peuvent donc (avec le bureau privé annexe) être assurées par une seule et même employée téléphoniste, ce qui représente une notable économie sur les systèmes anciens, qui exigeaient des tableaux différents pour chaque espèce de ligne.

« Le commutateur est disposé de façon à ne permettre qu'à un certain nombre de lignes intérieures de communiquer avec les lignes extérieures, et, à cet effet, on prévoit deux séries de cordons dont une sert aux communications intérieures et dont l'autre sert à relier les lignes extérieures avec celles

des lignes intérieures qui ont été munies d'un jack supplémentaire spécial.

« Il est impossible avec les organes du tableau commutateur de relier aux lignes extérieures un poste non autorisé à recevoir ce genre de communications.

« Pendant la nuit ou pendant les heures de fermeture des bureaux on peut s'arranger de façon à relier en permanence un ou plusieurs postes avec une ou plusieurs lignes extérieures, dans le but de ne pas rester isolé du réseau de l'Etat.

« Les tableaux commutateurs à batterie centrale comportent deux modèles d'appareils :

« a) Les standards à lampes ;

« b) Les standards à signaux automatiques.

« a) Standards à lampes. — Le standard à lampes convient à un nombre quelconque de postes d'abonnés et comporte un appareil central qui peut être organisé pour servir en même temps de bureau.

« Au commutateur central sont placés les signaux d'appel représentés par de petites lampes à incandescence, et des prises de contact ou jacks auxquelles aboutissent les lignes venant des divers postes.

« La mise en communication se fait au moyen de paires de cordons souples, munis chacun d'une fiche s'adaptant aux jacks ; à chaque paire de cordons sont associées deux petites lampes de supervision et une clé d'écoute et d'appel.

« Les lampes de supervision servent, lorsqu'une communication est établie, à indiquer à tout instant l'état des postes correspondants. Elles sont commandées respectivement par les deux postes en relation et chacune d'elles est disposée pour s'allumer lorsque le récepteur est accroché au poste auquel elle est momentanément associée. La clé combinée d'écoute et d'appel à un double rôle : elle porte un levier qui, lorsqu'il est manœuvré dans un sens, met le poste de la téléphoniste en communication avec le poste appelant. C'est la position d'écoute. En manœuvrant le levier dans l'autre sens on appelle le poste demandé.

« Lorsqu'à un poste le récepteur est enlevé de son crochet, la lampe d'appel correspondante s'allume ; elle reste allumée tant que le récepteur est décroché et tant que la téléphoniste n'a pas répondu à l'appel.

(1) Voir les bulletins précédents (depuis juillet 1909).

— Reproduction autorisée par la Société internationale des électriciens, pour qui a été faite cette conférence.

« La téléphoniste répond à l'appel en enfonçant une fiche d'une des paires de cordons dans le jack du poste appelant et en abaissant la clé correspondante d'écoute. Cette manœuvre efface automatiquement le signal d'appel. La téléphoniste appelle le poste demandé en enfonçant dans le jack correspondant la deuxième fiche de la même paire de cordons, allumant ainsi la lampe de supervision correspondante qui reste allumée tant que, au poste appelé, le récepteur n'est pas décroché. La téléphoniste n'a pas besoin d'écouter pour s'assurer de la réponse, elle en sera aussitôt avertie par l'extinction de la lampe.

« Si au poste appelé on tarde à répondre, la téléphoniste renouvelle l'appel et, en cas d'insuccès, elle en avertit le poste demandeur.

« La conversation ayant eu lieu, les récepteurs sont raccrochés à chaque poste ; aussitôt les deux lampes de supervision s'allument, indiquant la fin de la conversation. La téléphoniste retire les fiches, sans qu'il soit nécessaire pour elle de s'assurer que la conversation est bien terminée.

« L'allumage d'une seule des deux lampes de supervision indique qu'à l'un des postes seulement le récepteur est raccroché ; par suite, la conversation n'est pas terminée, la personne qui se sert du poste ayant pu, par exemple, raccrocher un instant le récepteur pour chercher un document. C'est seul l'allumage simultané des deux lampes de supervision qui constitue le signal de fin.

« Toute fausse manœuvre est rendue impossible ; la téléphoniste n'a jamais à écouter pour s'assurer qu'une communication a réellement eu lieu : tant que les lampes de supervision ne sont pas allumées simultanément, c'est que la conversation n'est pas terminée ; par conséquent jamais une conversation en cours ne pourra être coupée.

« D'autre part, le signal de fin apparaissant nettement aussitôt que la conversation est terminée, la communication sera aussitôt rompue et chacun des postes pourra sans retard demander une autre communication.

« Le poste de la téléphoniste peut être constitué de différentes manières suivant le plus ou moins grand trafic de l'installation. Pour un service très chargé, la téléphoniste peut être munie d'un microphone plastron et d'un

récepteur serre-tête. Un simple microtéléphone peut suffire à un service moins actif.

« *b) Standards à signaux automatiques.* — Lorsque l'installation ne comporte qu'un petit nombre de postes (20 au maximum), on peut utiliser, par raison d'économie, le modèle de standard à signaux automatiques.

« Chacun de ces signaux est constitué par un relais dont l'armature, placée au-dessus du jack correspondant, apparaît au moment de l'appel et disparaît en fin de conversation au moment où l'abonné raccroche son récepteur. Ces relais jouent à la fois le rôle de signaux d'appel et de supervision.

« La menuiserie de ces standards peut être simplifiée et la batterie centrale peut être d'un voltage moins élevé que dans le cas du standard à lampes.

« L'adoption de ce modèle est donc plus économique pour une petite installation.

« Les manœuvres imposées à la téléphoniste et aux abonnés sont en tous points analogues à celles décrites au paragraphe précédent.

★★

« *IV Installation d'énergie.* — La batterie centrale de 24 volts pour l'appareil à lampes ou de 12 volts pour l'appareil à signaux est formée par une petite batterie d'une capacité en rapport avec l'importance de l'installation. Une batterie de 20 ampères-heures suffit pour les petites installations.

« En général, deux batteries sont prévues pour permettre la charge de l'une pendant l'utilisation de l'autre.

« Un tableau de distribution permet de vérifier l'état des batteries d'accumulateurs ou leurs liaisons, soit avec le bureau central, soit avec une source d'énergie électrique, pour la charge de ces accumulateurs. Dans la plupart des cas, cette source extérieure d'électricité est constituée par le courant de la lumière électrique.

★★

QUELQUES PROBLÈMES TÉLÉPHONIQUES

« En installant un service téléphonique, il est essentiel d'étudier le problème dans son acception la plus large pour s'assurer si le téléphone pourra être d'un bon rendement pour l'exploitant et devenir, en même temps,

pour le public un objet de première nécessité comme dans les pays en progrès, tels que les Etats-Unis d'Amérique.

« Le problème, qu'on le considère au point de vue de la construction ou encore au point de vue commercial (ce dernier comprenant les études relatives aux méthodes d'exploitation les plus économiques, aux tarifs des abonnements, aux différentes sortes de services, etc.), s'est toujours montré être un problème pratique. Seuls, la pratique et l'usage pratique ont pu indiquer la solution de tout problème en face duquel on s'est trouvé. Il semble que la science de l'ingénieur électricien n'offre aucun champ où la spéculation et la théorie soient si tentantes et conduisent à des résultats si trompeurs. Les expériences de laboratoire, si minutieuses soient-elles, ont toujours induit les ingénieurs en erreur, jusqu'au jour où le côté pratique du problème a été enfin mieux compris. L'ignorance de ce fait a conduit certaines administrations à gaspiller d'énormes sommes d'argent pour installer en grand des systèmes qui paraissent donner entière satisfaction dans le laboratoire, mais qui, dans la pratique, se montrèrent inutilisables.

« En téléphonie, la meilleure règle est de ne jamais chercher à faire école en lançant sur une grande échelle des systèmes non encore sanctionnés par la pratique. Toute dérogation à cette règle élémentaire conduit au gaspillage des ressources disponibles sans aucun avantage ni pour l'exploitant ni pour le public.

Depuis bien des années, les ingénieurs ont fait des études sur les conditions du service téléphonique, et ils ont pu établir des statistiques et des données si exactes, qu'on est arrivé aujourd'hui à résoudre, avec une étonnante précision, les problèmes les plus évasifs, tels la distribution future des abonnés et leur nombre dans une ville donnée après un développement de 20 ans, ou bien l'intensité possible de la transmission de la voix entre deux bureaux centraux dans deux villes très éloignées l'une de l'autre, ou, tel encore, la durée de l'attente probable d'un abonné avant la réponse de l'opératrice, si son appel se fait à une heure très chargée de la journée. C'est grâce surtout aux efforts des ingénieurs de l'*American Telephone and Telegraph Com-*

pany qu'il est possible, aujourd'hui, de s'attaquer pratiquement à chaque problème téléphonique en s'appuyant sur une base exacte et mathématique, résultant des connaissances accumulées.

« Il n'a, pour ainsi dire, rien été publié de ce travail : les rapports en sont établis par les grandes compagnies téléphoniques d'Amérique et d'Angleterre.

(A suivre).

A Travers la Presse

Lendemain d'inondation

De *Paris-Journal* (16 février) :

La crue de la Seine, envahissant les égouts, a été cause de plus de quatorze mille irrptions de lignes téléphoniques. Depuis la baisse du fleuve l'administration est arrivée à en rétablir environ mille cinq cents.

— C'est peu, nous déclare-t-on à l'Association des Abonnés au téléphone. Il est vrai que, pour justifier sa lenteur, l'administration prétend que nombre d'égouts sont encore trop pleins pour qu'on puisse y travailler ; mais elle ne nous laisse pas vérifier ses affirmations. Nous sommes sceptiques.

» S'il est vrai que la nouvelle crue gêne considérablement les travaux, il faut dire aussi que les ouvriers en prennent à leur aise et que, d'autre part, ils sont en nombre insuffisant.

» De plus, nombre d'abonnés se plaignent que les téléphonistes, au lieu de dire : « ligne interrompue », déclarent : « on ne répond pas ! »

» C'est une mauvaise plaisanterie qui doit cesser.

» Il est certain qu'un long temps s'écoulera avant que tous les abonnés soient à nouveau en mesure de téléphoner : cela par la faute de l'administration, qui a placé les câbles téléphoniques au bord même du radier des égouts. La moindre hausse les submerge.

» A toutes nos réclamations, l'administration répond que les abonnés sinistrés seront dégrevés : ce n'est que juste, mais, enfin elle devrait hâter les travaux, car, si nous nous sommes abonnés au téléphone, c'est apparemment parce que son usage nous est nécessaire et est entré dans nos mœurs.

* *

Facétie administrative

De l'*Eclair* (18 février) cette anecdote inénarrable et authentique :

Reconnaissons qu'on ne voit ces choses qu'en France, et proclamons l'aplomb rare des fonctionnaires de M. Millerand !

On sait que trente villes au moins de la banlieue, grandes et petites, continuent à être coupées de leurs communications télégraphiques avec Paris.

Dans ces localités, le téléphone n'existe plus depuis un mois. Et l'on se demande dans combien d'autres mois il sera rétabli.

L'abonnement s'y paie à raison de quatre petits termes — c'est la redevance fixe — et l'abonné paie ensuite à tant par conversation. C'est le régime de la conversation taxée.

De conversation, l'abonné de ces malheureux pays n'en a plus avec personne. Et cela va durer de longues semaines encore.

Que croyez-vous que le receveur des P. T. T. envoie actuellement aux abonnés de ces réseaux ?

L'avis de payer sans retard, fin courant, leur trimestre de quelques francs de droit fixe, *faute de quoi* (toujours) la communication leur sera retirée !!!

C'est de l'ironie peut-être ; de l'escroquerie sûrement. Que faire ? nous demande un abonné.

— Rien. Nous sommes en France.

* *

Le téléphone à Nantes

Le téléphone, à Nantes, va de mal en pis (ce n'est pourtant pas la faute des inondations). Et nous ne pouvons que nous associer aux justes récriminations de *l'Express de l'Ouest* :

Décidément, on peut dire que plus ça change et plus c'est la même chose : que le temps soit beau ou que le baromètre indique la tempête, le service téléphonique avec Paris est déplorable, irrégulier, insuffisant, quand il fonctionne, ce qui est presque l'exception.

Cet état de choses intolérable dont souffrent au plus haut point les intérêts nantais, ne suffit pas pour émouvoir nos confrères.

Pourtant, les intérêts les plus graves sont en jeu et il est d'autant plus déplorable de les voir ainsi sacrifiés, qu'en somme ces lignes qui fonctionnent de si déplorable façon, c'est nous qui avons avancé les fonds pour les établir.

On ne se moque pas du monde avec plus de désinvolture !

A 8 heures, vous demandez une communication avec Paris : on vous donne un numéro ; à 9 heures, vous vous informez de ce qui va en advenir et l'on vous répond placidement : « La ligne ne fonctionne plus ». A 11 heures ou midi, nouvelle demande, nouveau numéro ; à 1 heure, plus rien. Pour combien de temps ? Pour quelle raison ? Il est impossible de le savoir.

Tout cela, c'est la conséquence forcée et inévitable du monopole d'Etat.

Pour remédier à cette situation déplorable et intolérable, les représentants du commerce nantais ont réclamé une nouvelle ligne, bien à nous, et dont ils offraient d'avancer les frais.

On leur a répondu : « Impossible ! Ce serait le bouleversement de toute la sacrosainte routine

administrative : ce serait un désastre. Nous voulons bien — quelle bonté d'âme ! — accepter votre argent, mais sans rien vous garantir. Vous paierez la ligne et après cela elle sera à la disposition de tous. »

Voilà qui est bien administratif.

Pourtant, raisonnons :

De 10 heures du matin à 6 heures du soir, soit pendant les 8 heures du trafic téléphonique intense, il peut passer par chaque fil 20 communications à l'heure, soit 160.

Actuellement, une bonne moitié, et plus, des demandes sont annulées parce que trop tardivement réalisables.

Si vous manquez 100 communications par jour pour Paris, c'est une recette de 125 francs qui s'envole quotidiennement.

Soit pour les 365 jours de l'année, 45.625 francs.

Mettons 40.000 francs, pour être bon prince.

C'est donc annuellement 40.000 francs de recettes que l'Etat téléphoniste laisse échapper par suite de l'insuffisance des lignes téléphoniques Nantes-Paris.

Mettons que le fil Nantes-Paris revienne à 120.000 francs ; on voit qu'en trois ans il serait amorti et au-delà !

Quelle est l'industrie qui hésiterait à faire une dépense aussi productive ?

L'Etat, lui, ne veut rien savoir.

* *

La réforme du règlement

Du *Gaulois* :

Après leurs tribulations, voici une fiche de consolation pour les abonnés au téléphone.

M. Millerand vient de nommer la commission chargée de préparer la réforme du règlement téléphonique, que l'Association des abonnés avait en vain demandée jusqu'ici au sous-secrétaire d'Etat des P. T. T.

A côté des délégués des administrations des téléphones et des finances et du délégué de la Chambre de commerce de Paris, les abonnés seront représentés dans cette commission par le marquis de Montebello, le distingué président de leur association. Ils peuvent donc être assurés que leurs intérêts sont en bonnes mains et seront bien défendus.

Après les délégués du personnel, voici donc les délégués du public, des clients de l'Etat, qui sont enfin appelés à faire entendre leur voix dans les conseils administratifs. Il n'est que juste que celui qui paie ait voix au chapitre.

Tous nos remerciements.

A l'Argus, la période électorale bat déjà son plein.

Poursuivant leurs travaux d'investigations statistiques et documentaires, l'Argus de l'Officiel, et les Archives de la Presse, grâce à une cryptogramme ingénieuse, donnent très rapidement le relevé typographié de tous les votes de n'importe quel député, ainsi que leurs dossiers parlementaires.

La législature 1906-1910 comporte plus de 1.400 votes.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Régates internationales de Nice et de Cannes (Vacances de Pâques)

Billets d'aller et retour de 1^{re} et 2^e classes, à prix réduits, délivrés du 24 février au 11 avril 1910 :

Paris à Cannes, 1^{re} classe, 177 fr. 40 ; 2^e classe, 127 fr. 75.
— Paris à Nice, 1^{re} classe, 182 fr. 60 ; 2^e classe, 131 fr. 50.
Paris à Menton, 1^{re} classe, 186 fr. 65 ; 2^e classe, 134 fr. 40.

Validité : 20 jours, avec faculté de prolongation une ou deux fois de 10 jours, moyennant le supplément de 10 0/0 par période.

Droit à deux arrêts en cours de route à l'aller et au retour.

Admission des porteurs de billets de 1^{re} classe, sans supplément, dans le « Côte d'Azur rapide » et dans le « Train de nuit extra-rapide ». Toutefois les voyageurs empruntant le « Côte d'Azur rapide » ne pourront profiter de la faculté des arrêts qu'à partir de Marseille, à l'aller ; au retour aucun arrêt ne sera autorisé.

(Hiver 1909-1910)

Relations rapides entre Paris et la Côte-d'Azur.

De jour : Par le « Côte d'Azur Rapide » (trains 15 et 16) 1^{re} classe, L.-S., V.-R. — Paris-Nice en 13 h 50.

De nuit : a) par les trains extra rapides 17 et 18 (1^{re} classe, V.-L., L.-S. et salon à deux lits complets V.-R. au départ de Paris). — Paris-Nice en 15 heures.

b) Par le train de luxe (L. 21., L. 22). « Calais-Méditerranée » (V.-L.-R.), Paris-Nice en 15 heures — Londres-Nice en 25 heures.

NOTA — Nombre de places limité. Pour les horaires, les jours de mise en marche, etc., consulter les affiches spéciales.

Fêtes de Pâques

A l'occasion des fêtes de Pâques, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 17 mars 1910 seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 7 avril, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

Fêtes de Pâques à Rome

A l'occasion des fêtes de Pâques à Rome, la Compagnie délivrera, du 13 au 24 mars 1910, au départ de toutes les gares de son réseau, des billets d'aller et retour spéciaux pour Rome à prix très réduits.

La durée de la validité de ces billets sera de 30 jours (dimanches et fêtes compris) sans faculté de prolongation.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.L.M., trois arrêts au choix en Italie, tant à l'aller qu'au retour. De Paris à Rome via Dijon, Mâcon, Modane : 1^{re} classe, 168 fr. 10 ; 2^e classe, 116 fr. 55 ; 3^e classe, 76 fr. 30.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Semaine sainte, Fêtes de Pâques, Foire de Séville

Voyages en Espagne. — Billets aller et retour à prix réduits

A l'occasion de la Semaine Sainte, des Fêtes de Pâques à Madrid et de la Foire de Séville (du 18 au 22 avril), la Compagnie d'Orléans fera délivrer, au départ de Paris et de toutes les gares et stations de son réseau, des billets aller et retour à prix très réduits pour Madrid et pour Séville avec faculté d'arrêts aux principaux points du parcours.

Ces billets seront délivrés du 12 mars au 15 mai et seront distinctement valables pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

1^{re} Pour Madrid : 1^{re} classe, 167 fr., 2^e classe, 119 fr.

Les voyageurs trouveront à Madrid des billets d'aller et retour à prix très réduits leur permettant de visiter l'Escorial, Avila, Ségovie, Tolède, Aranjuez et Guadajara.

2^{re} Pour Séville : 1^{re} classe 222 fr., 2^e classe 164 fr.

Excursions en Andalousie. — Pendant la période du 15 mars au 5 mai, les voyageurs trouveront à Cordoue et à Séville des billets d'excursions à prix réduits valables 30 jours avec arrêts facultatifs, pour Xérès, Cadix et Grenade, et retour à Séville ou Cordoue. — Excursions à Algésiras et au Maroc.

Relations avec l'Espagne et le Portugal

Il est délivré :

A) Au départ de Paris (Quai d'Orsay) :

1^{re} Pour Madrid, Valladolid, Saragosse, Saint-Sébastien, Cordoue, Séville, Grenade, Malaga, Cadix et Gibraltar, via Bordeaux-Irun :

a) Des billets directs simples ; b) des billets d'aller et retour individuels valables 30 jours, avec faculté de prolongation ; c) des billets d'aller et retour collectifs de famille valables 45 jours, avec faculté de prolongation ; réductions variant de 20 à 40 %/e, suivant le nombre de personnes.

Enregistrement direct des bagages.

Faculté d'arrêt, tant en France qu'en Espagne, à un certain nombre de points.

2^{re} Des billets d'aller et retour valables 30 jours pour Lisbonne, Porto, Guarda, Pampilhosa et Entroncamento.

3^{re} Des billets d'aller et retour directs pour Port-Bou (avec retour au départ de Cerbère), via Tours, Bordeaux, Narbonne à l'aller et via Narbonne, Montauban, Limoges, au retour ou inversement, validité 13 jours.

4^{re} Des billets d'aller et retour 1^{re} et 2^e classes pour Lisbonne, Rocio et Porto, comportant l'emprunt en Portugal du circuit Fuentes d'Onoro, Villarformoso, Pampilhosa, Lisbonne, Porto, Barca d'Aiba, Fregeneda.

Validité 30 jours avec faculté de prolongation moyennant supplément.

B) Au départ de Paris et de toutes les gares du réseau :

1^{re} Du 12 mars au 15 mai 1910, des billets d'aller et retour individuels à prix exceptionnellement réduits, pour Madrid et pour Séville, savoir :

Pour Madrid : de 167 fr. en 1^{re} classe, de 119 fr. en 2^e classe.

Pour Séville : de 222 fr. en 1^{re} classe, de 164 fr. en 2^e classe.

Validité pour le retour jusqu'au 15 juin inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ.

2^{re} Des billets demi-circulaires espagnols, comportant 6 itinéraires conjointement avec des billets français dont l'itinéraire comporte la sortie de la France par Port-Bou et la rentrée en France par Hendaye ou réciproquement.

3^{re} Des billets circulaires espagnols à itinéraire facultatif, conjointement avec des billets français comportant, soit la sortie et l'entrée par le même point frontière, soit l'entrée en Espagne par Irun et la sortie par Port-Bou ou inversement.

C) Au départ de Paris, Orléans, Blois, Tours, Châtellerault, Poitiers, Angoulême, Le Mans, Vierzon-Ville, Bourges, Châteauroux, Montluçon, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Aurillac, Cahors, Tulle, des billets directs avec enregistrement direct des bagages pour Barcelone ou réciproquement.

Maison de Santé de Picpus * Pavillon Charcot (Annexe)

8 et 10, Rue Picpus -- DEUX ÉTABLISSEMENTS DISTINCTS -- 138, Boulevard Diderot

D^r P. POTIER, O. I. , MÉDECIN-DIRECTEUR,

Ancien Interne, Lauréat de la Faculté de Médecine de Paris.

D^r SALIN, Médecin adjoint

Pavillon

d'Hydrothérapie

D^r SIGNEZ, O. I. , Médecin-consultant

ETABLISSEMENT SPÉCIAL

Pour le traitement des Maladies Mentales
et Nerveuses des deux sexes :

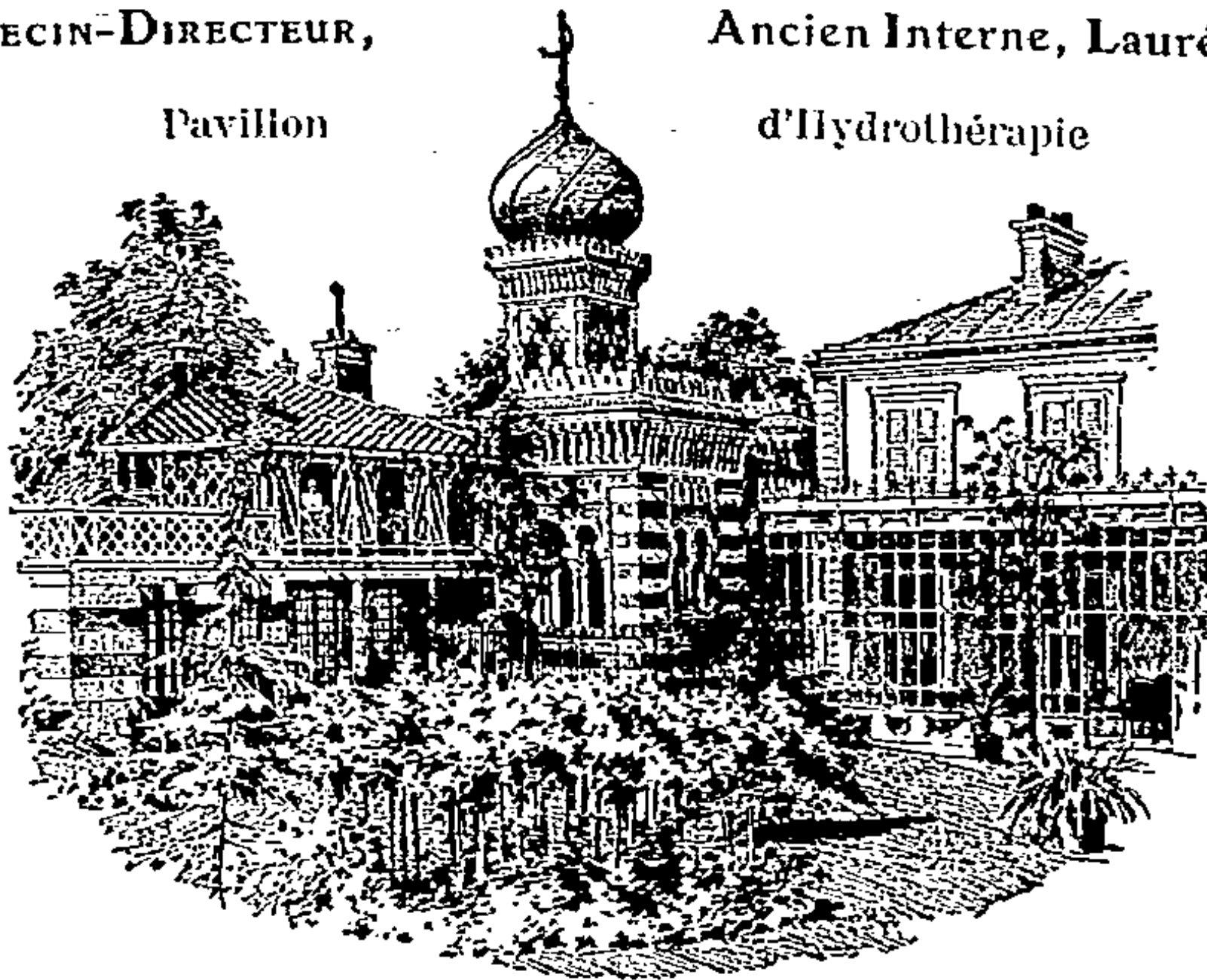
Hystérie, Epilepsie, Neurasthénie
et Affections cérébrales,
Paralysies et délires toxiques

GRAND PARC ET PAVILLON SÉPARÉS

CHAPELLE. — SALONS DE RÉUNION

HYDROTHERAPIE COMPLÈTE

TÉLÉPHONE : 939.83



Grand Etablissement
D'HYDROTHERAPIE MEDICALE
et Maison de Convalescence
PENSIONNAIRES ET EXTERNES
Piscine, Appareils Berthe,
Appareil Bain, Douche, Massage,
Maladies nerveuses
et de la Nutrition, Morphinomanie.

TÉLÉPHONE : 939.83

Station du Métropolitain près l'établissement : PLACE DE LA NATION

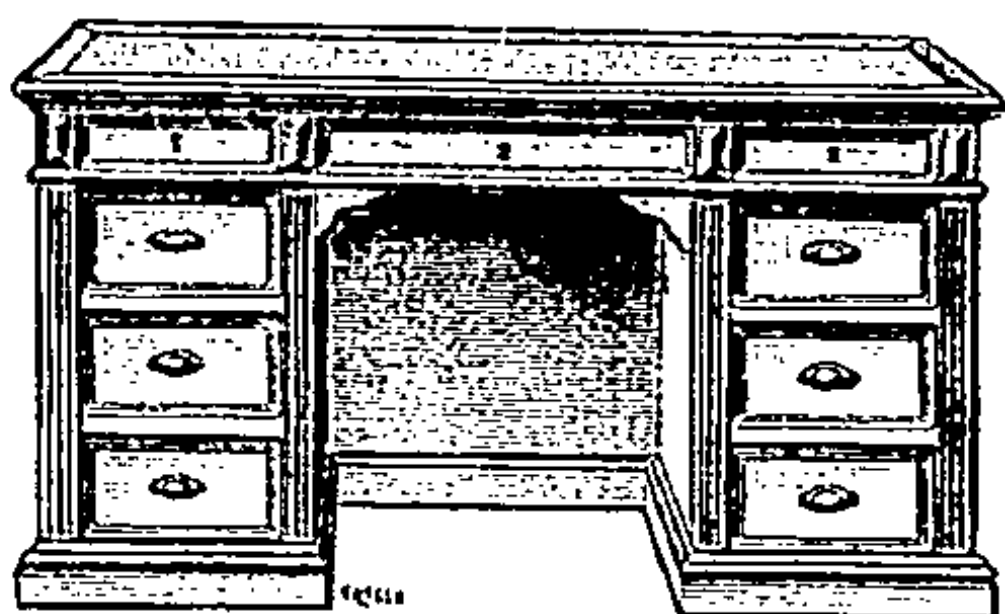
PARNOTTE

75, Rue Beaubourg

PARIS

Téléphone 210-88

MEUBLES DE BUREAUX



BUREAUX MINISTRE

Chêne 162 fr.

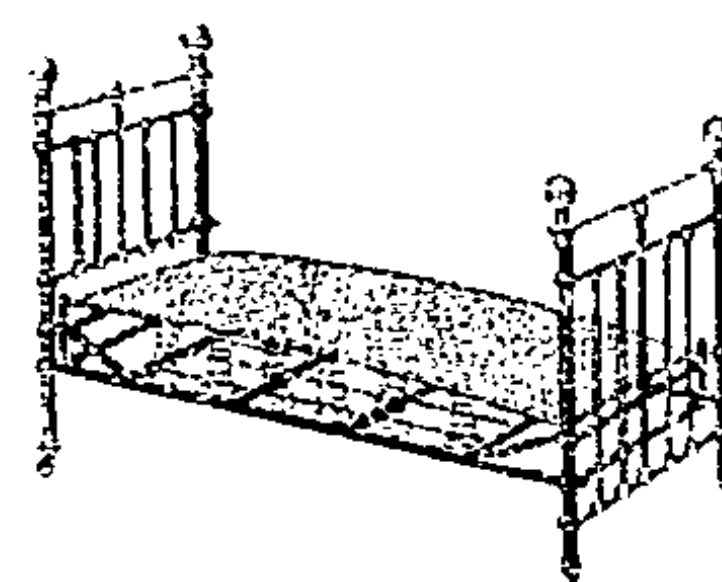
NOYER & ACAJOU

Demander Catalogue.

AULIT SANS PAREIL

27-29, boulevard Voltaire, PARIS

TÉLÉPHONE 919-20



LITS ET SOMMIERS

MÉTALLIQUES

MATELAS

EN DUVET DE JAVA

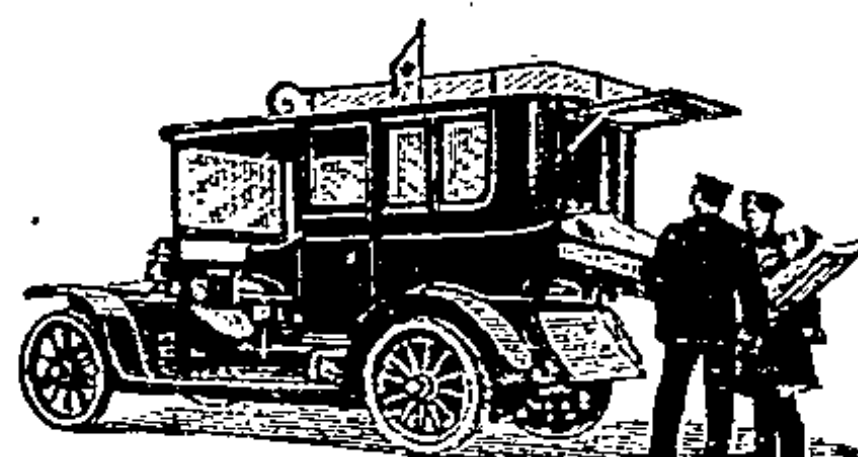
Catalogue envoyé FRANCO sur demande.

Remise 5 % aux membres de l'Association

Lits, Fauteuils, Voitures et Appareils mécaniques pour Malades et Blessés.



FAUTEUIL
avec grandes roues,
mû par 2 manivelles.



DUPONT

10, Rue Hautefeuille

PARIS (VI^e)

MAISON FONDÉE EN 1847

Aucune Succursale.

TÉLÉPHONE 818-67

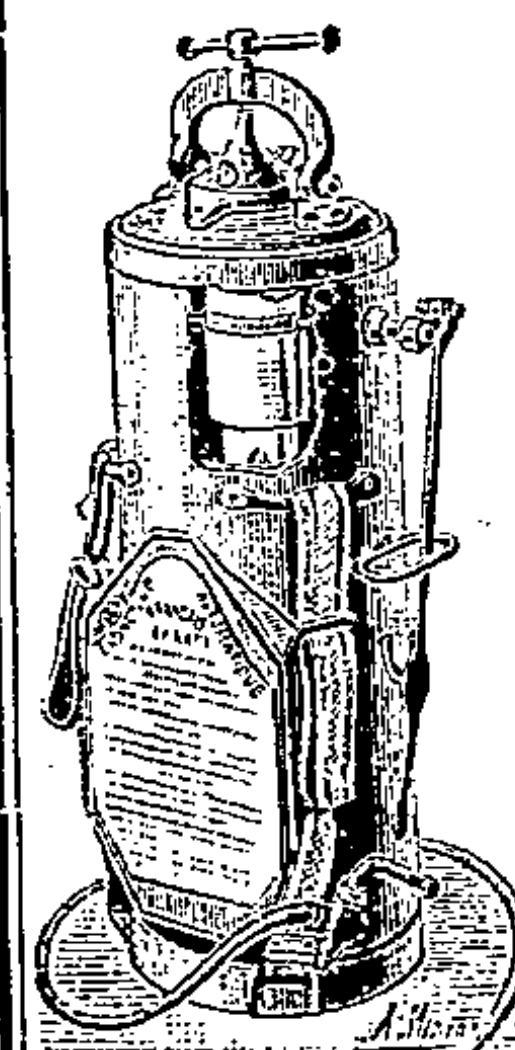


VOITURE
de
Promenades.

Transport de malades et
blessés en ambulances automo-
biles, munies d'un nouvel appa-
reil de suspension (breveté) évi-
tant toute secousse.

Paris - Province - Étranger

EXTINCTEUR AUTOMATIQUE FRANÇAIS



Le seul étant toujours prêt à fonctionner
quelle que soit la charge de son fonctionnement
Système Ch. BLON, breveté en France et à
l'étranger, inventeur de l'automatique.

17, Rue des Messageries, PARIS

Extincteur perfectionné débarrasse de tous acces-
soires. — Appareil portatif à main et à dos.

LIQUIDE INOFFENSIF sans acide sulfurique.
Envoi franco de prospectus et dessins.

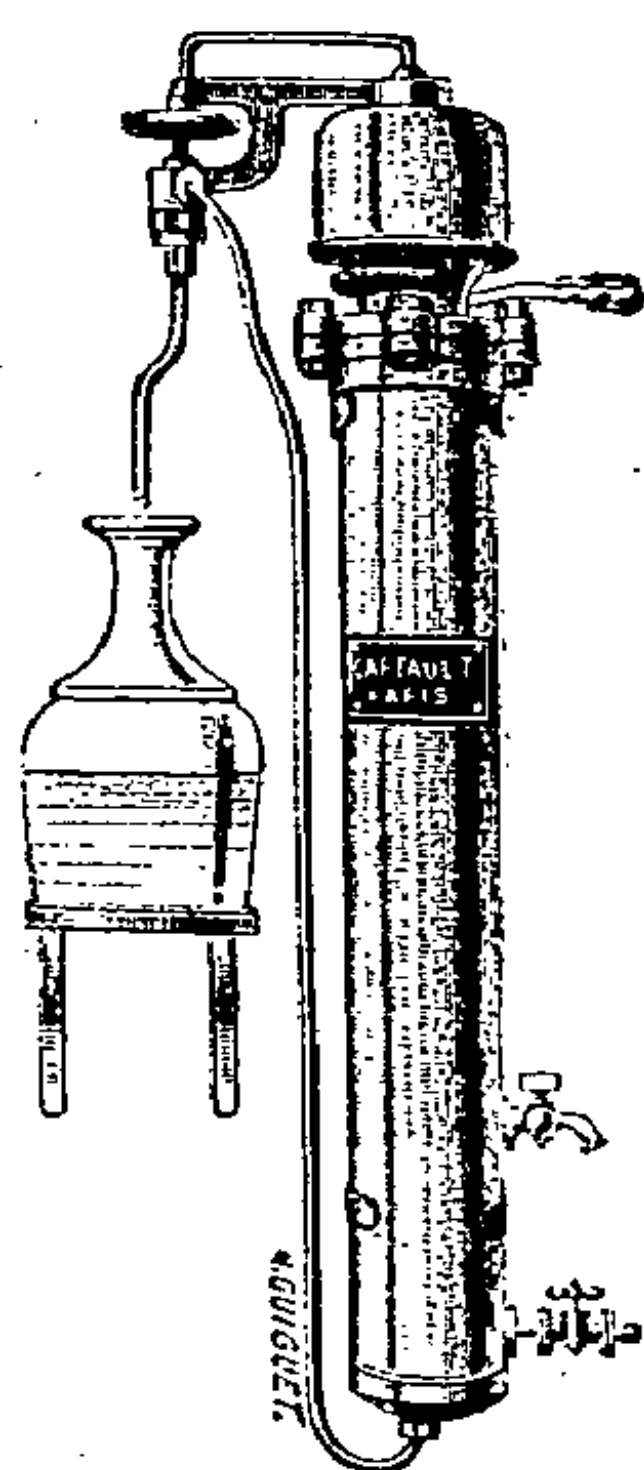
Adopté par toutes les grandes administrations et
magasins. — Envoi franco de la liste des maisons qui
ont adopté l'appareil.

Charges pour tous systèmes d'extincteurs.

Remise 10 % aux adhérents.

APPAREIL DOMESTIQUE

Débit : 15 et 30 litres à l'heure



Stérilisateurs Cartault

Brevetés S. G. D. G.

ADOPTÉS *Par la Guerre, la Marine, les Colonies, la Ville de Paris, les Gouvernements étrangers, etc., etc.*

Le principe absolu de ces Appareils est de porter l'eau à

115-120° SANS EBULLITION

et de la rendre fraîche et limpide à la sortie sans avoir altéré

AUCUNE DE SES QUALITÉS NATURELLES

PARIS, 19, rue Montmartre, PARIS — Téléphone 168-70.

NOTICE ET CATALOGUE FRANCO

LUMIÈRE TÉLÉPHONES, SONNERIES

CHAUFFAGE, VENTILATION

TRANSPORT DE FORCE

Transformation à l'électricité
de tous appareils
d'éclairage



Téléph
248-90

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

G. JOUVE

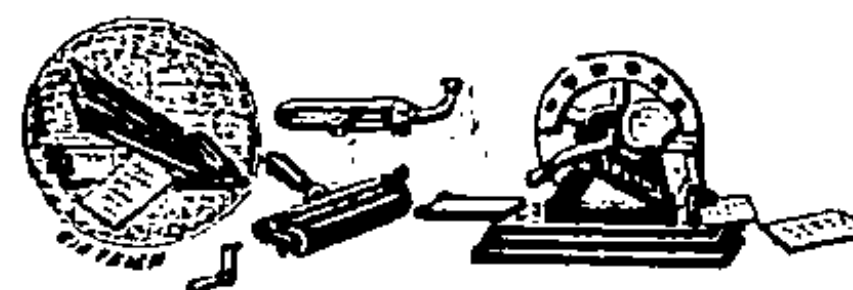
354, rue Saint-Honoré
PARIS

Devis et renseignements fournis gratuitement dans
le plus bref délai.

Remise de 10 0/0 aux membres de l'Association.

ON IMPRIME SOI-MÊME

Le commerçant, l'industriel, l'homme d'affaires, ont souvent besoin de reproduire un grand nombre d'exemplaires des documents ; des prix courants, des dessins ou travaux à la machine à écrire. Mais, au lieu de recourir à un imprimeur, il est plus rapide et plus économique de faire ces



reproductions chez soi au moyen de l'Isographe inventé par un professionnel, M. Delpy, directeur du Comptoir général des machines à écrire. Avec son rouleau mécanique, l'Isoplane, l'encrage automatique est instantané. L'Isostyle est le même appareil, rotatif, qui permet d'obtenir sans fatigue 3.000 copies à raison de 60 à 80 à la minute. Catalogue illustré franco sur demande à M. N. DELPY, directeur du Comptoir général des machines à écrire et imprimer soi-même, 17, rue d'Arcole, à Paris. Téléphone : 819-08.

RÉPARATIONS

DE PIANOS

PAR EX-FABRICANT

PRIX DE FABRIQUE

LÉON, 20, rue Fontaine-au-Roi, PARIS 11.

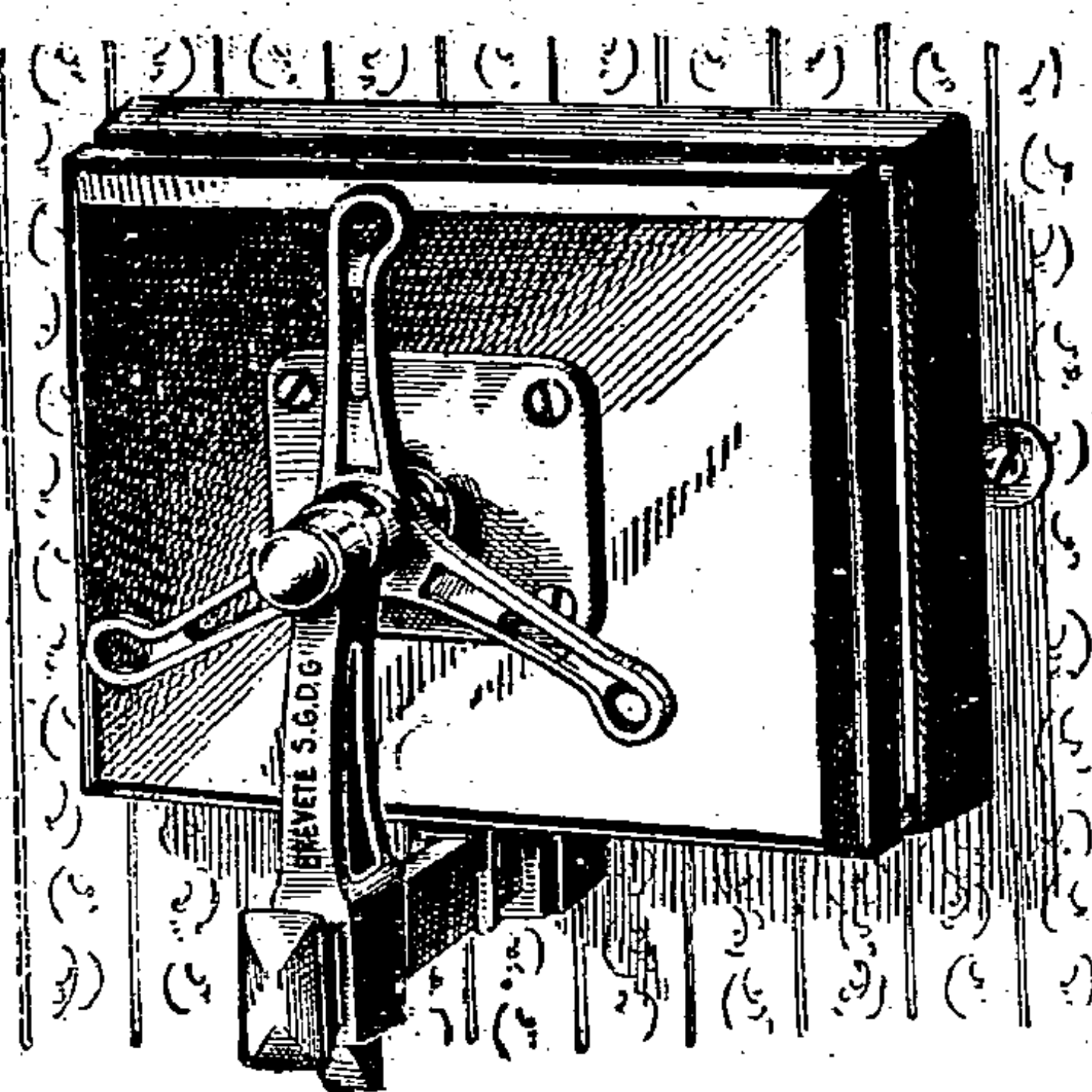
LES BILLARDS

" TRIUMPH "

Sont les meilleurs Billards du monde.

GUEUX et C^{ie}, Fabricants

66, rue des Boulets, PARIS 11.



FIXÉE AU MUR

NOUVELLES PRESSES A COPIER

Légères, Rapides, Incassables

Acier et Bois et tout Acier

Brevetées dans les principaux Pays.

MÉDAILLE D'OR PARIS 1908

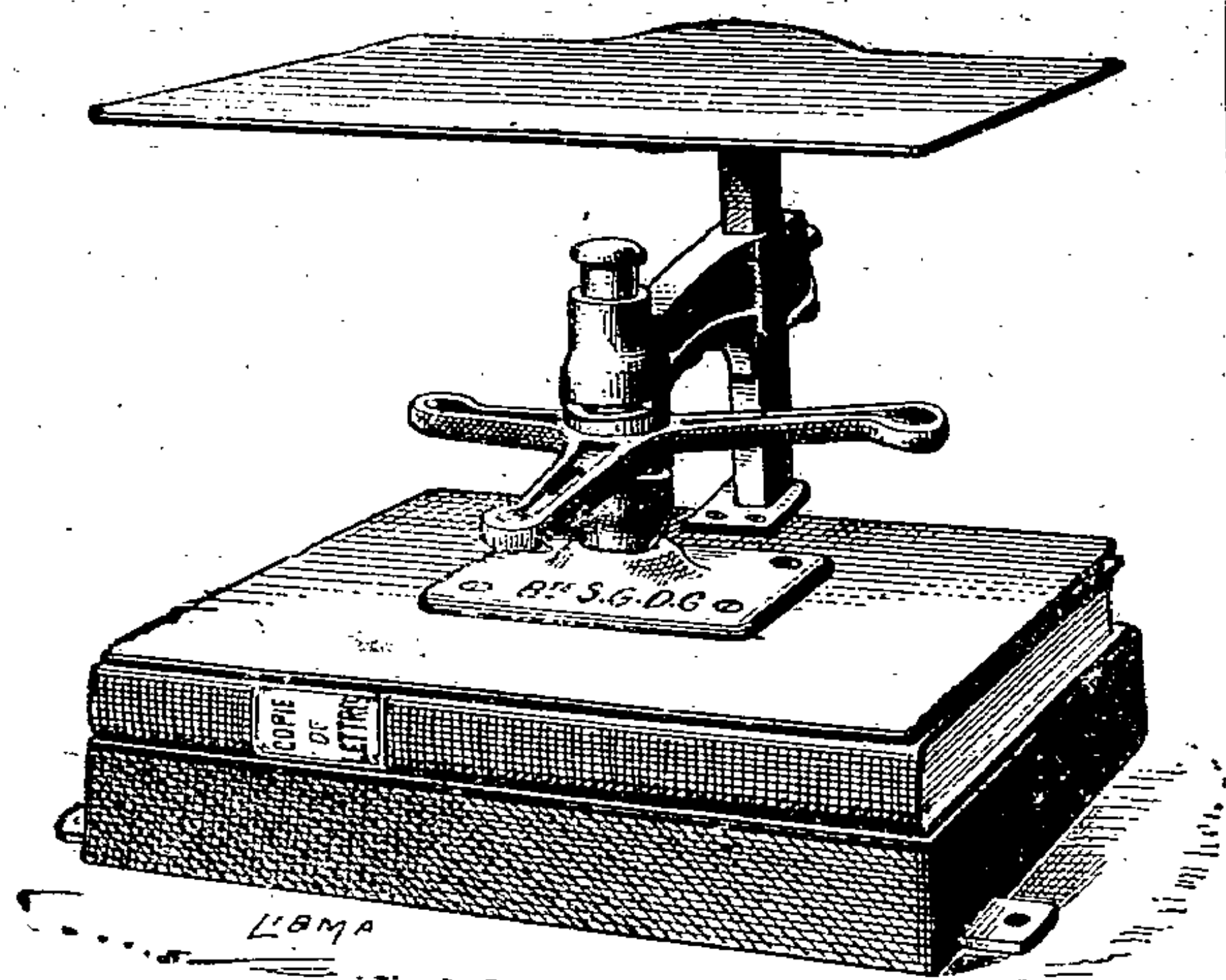
Henri ANTOINE

Inventeur-Fabricant

VENTE EN GROS :

17, Rue Oberkampf, 17

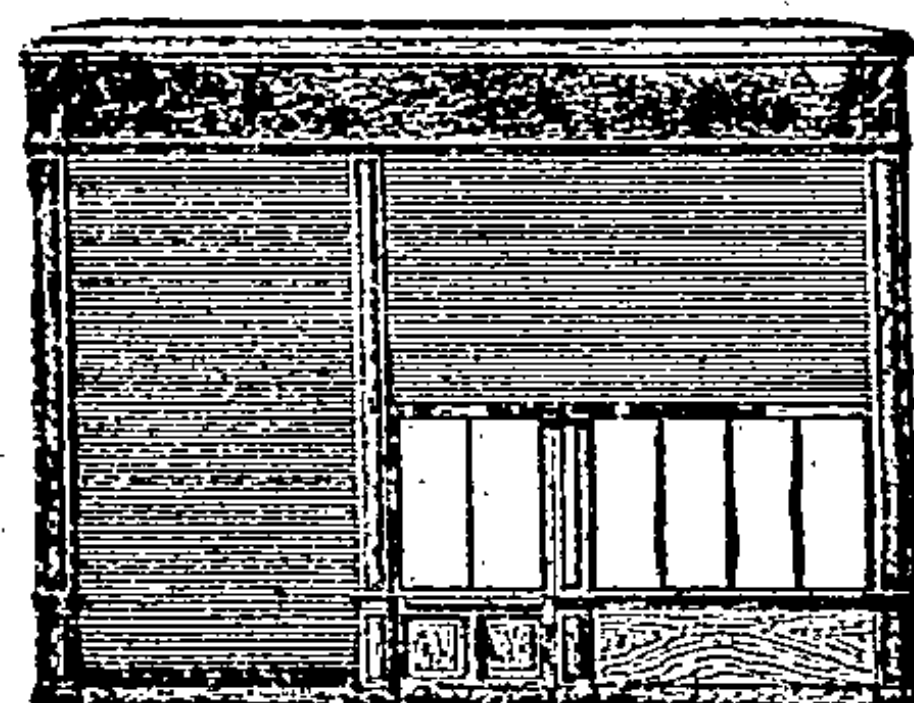
PARIS, XI^e



SUR TABLE — A TABLETTE

FERMETURES INSTANTANÉES ET ROULANTES PERSIENNES EN FER DE TOUS SYSTEMES

Monte-Charges au moteur et électriques — Monte-Lettres — Monte-Plats

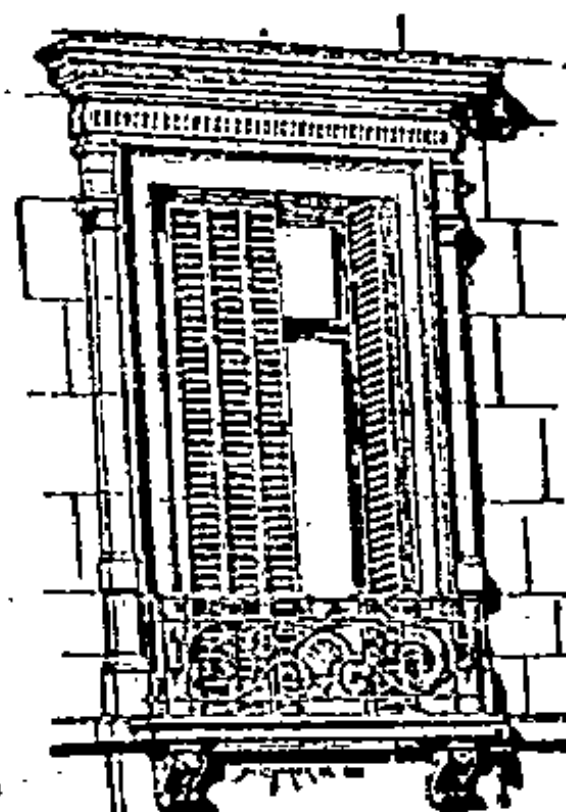


Ancienne Maison CHEDEVILLE & DUFRÈNE

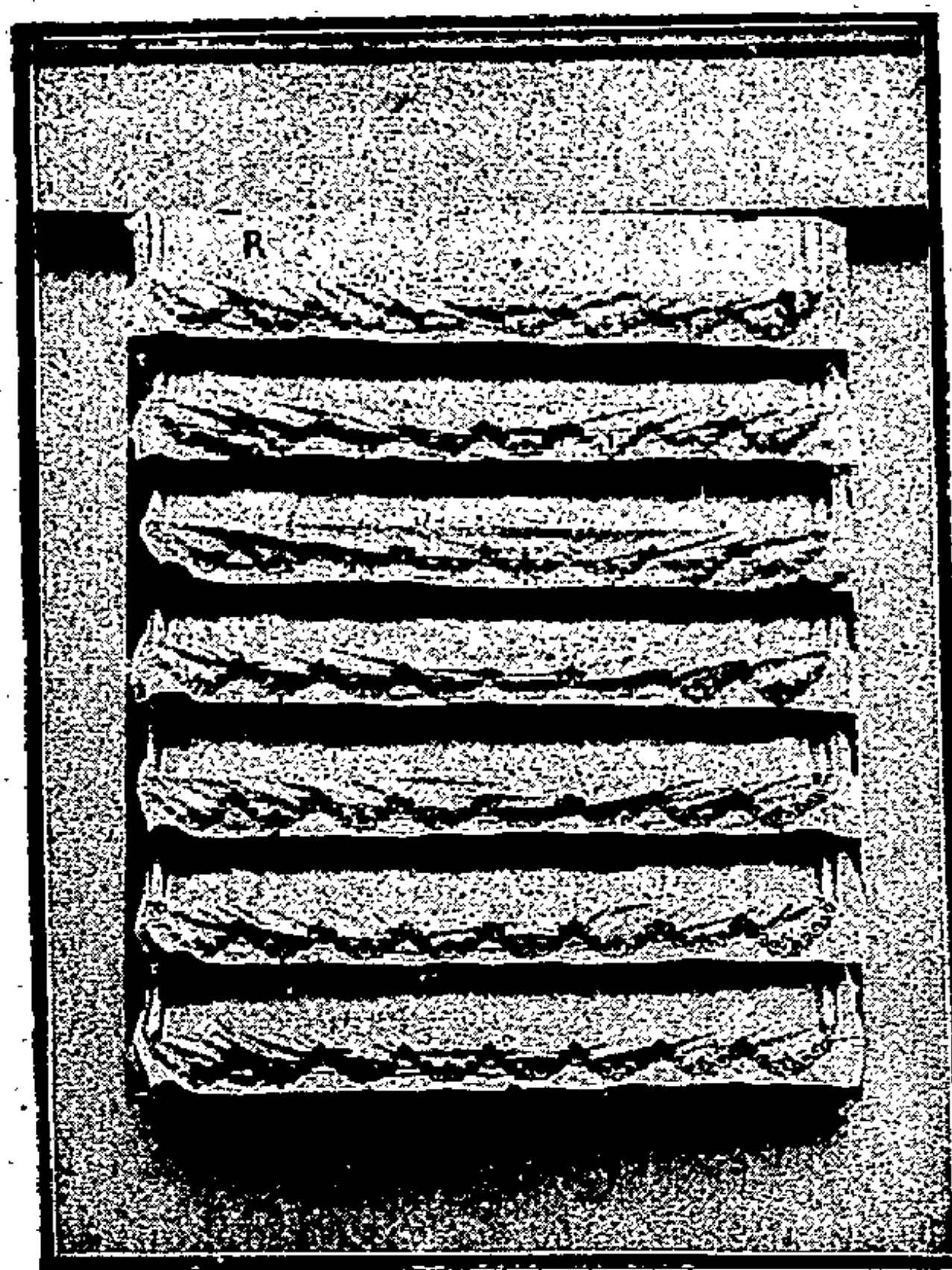
JAQUEMET, MESNET & C^{ie}

92, Rue de la Convention, PARIS

Exposition Universelle de 1900 — Membres du Jury — Hors Concours



RIDEAUX MÉTALLIQUES POUR THÉÂTRES -- GRILLES ARTICULÉES



Vue extérieure de face du store entièrement développé.

CRÉATION FRANÇAISE

MÉDAILLE DE BRONZE, Prix offert par Monsieur le Préfet de Police
MÉDAILLE D'ARGENT, Concours Lépine, 1907. — MÉDAILLE D'OR, 3^e Salon du Mobilier, 1908
MÉDAILLE DE VERMEIL, Concours Lépine 1909.

STORE OMBRELLE

DE

Th. GUENARDEAU

DÉPOSÉ BREVETÉ S. G. D. G. EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Adresser lettres et commandes: 15, rue d'Orsel, PARIS

COMMISSION — EXPORTATION

Le **STORE OMBRELLE** est un appareil modifiant entièrement les moyens employés pour installer aux fenêtres, devantures, portes-fenêtres, etc., les stores de toutes dimensions, en coutils ou en toiles.

Ce n'est pas un store d'une surface plus ou moins grande, qui se déroule ou se roule soit à la manivelle soit au cordon de tirage, en scellant ou clouant les accessoires, qui résistent plus ou moins à la pluie ou au fort vent.

Le **STORE OMBRELLE** se place ou se déplace au gré ou selon les besoins du moment; il se fixe soit par pression latérale, ou tout dispositif analogue, selon la disposition ou la superficie de la baie à garnir. Etant monté sur parallélogramme, et divisé en un nombre de bandes plus ou moins grand, approprié à l'adaptation, il ne craint pas les coups de vent, et de plus, le tissu, très léger et très solide, laisse bien plus de jour qu'un autre.

Les deux traverses, celle double du haut et celle simple du bas qui fixent le store, peuvent se déplacer, et permettent de monter ou descendre l'appareil. Il est, par cette facilité de déplacement, à la portée de tous, chacun pouvant l'installer à son gré ou selon sa fantaisie.

DERVILLÉ & C^{ie}

MARBRES BRUTS ET OUVRÉS

Cheminées artistiques et commerciales.

AUTELS, TOMBES, COLONNES, ESCALIERS

CARRELAGES, TABLEAUX DE DISTRIBUTION

Installations diverses, etc.

164, QUAI JEMMAPES, PARIS

Téléphone : 417-78

OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Achat, Vente, Gérance

d'Immeubles et de Propriétés.

Prêts hypothécaires en
1^{er}, 2^e, 3^e rangs à un
taux inférieur à
celui du Crédit
Foncier.

Avances sur
Successions ou-
vertes.

Prêts sur Nues-
Propriétés et Usufruits.
Délégations de loyers,
rentes viagères.

Pour toutes Opérations Im-
mobilières, lire la Chronique Immo-
bière des journaux la Patrie et la Presse

Renseignements et conseils absolument
gratuits, soit de 9 à 10 h., soit de 4 à 6 h.
Téléphone 268-57

Cabinet Léon GAMOTOT
28, rue Montpensier, PARIS (Palais-Royal).

LE RIVALIN

PEINTURE LAQUÉE

Hygiénique - Antiseptique
Inaltérable.

LA MEILLEURE

LA PLUS BRILLANTE

LA MOINS CHÈRE

Bureaux et Magasins :

338, Rue Saint-Honoré

TÉLÉPHONE : 265.54

PHOTOGRAPHIE D'ART

F. de la ROCHE

69, rue Turbigo, PARIS (III^e). — Au rez-de-chaussée.

Métro : République, Temple, Arts-et-Métiers.

REPRODUCTIONS

AGRANDISSEMENTS

Pastels.

Aquarelles.

PORTRAITS
en tous Genres.

CARTES
D'IDENTITÉ

MINIATURES

POUR

Broches, Épingles, Médallions.

Remise de 10 0/0 à MM. les Abonnés.

Portraits gravure

Robert Voss

Paris
Ascenseur.

40, rue des Mathurins
Lift.

LES DENTS POUR TOUS

Clinique Dentaire, Place de la Bastille.

(Angle du Boulevard Richard-Lenoir et du Boulevard Beaumarchais).

ABONNEMENTS DENTAIRES

dont le prix est de 36 francs,
donnent droit pendant un an,
à partir de la date du verse-
ment, aux soins et à la pose de dents simples.

CONSULTATION GRATUITE. — PRIX LES PLUS BAS

Clinique ouverte de 7 h. du matin à 10 h. du soir. Toutes les fournitures
pour l'entretien de la bouche et des dents.

H. BUSCAIL, A., Directeur-Chirurgien-Dentiste.

Diplômé Ecole Dentaire de Paris, Prix de Clinique. Diplômé Faculté Médecine de Paris.

TÉLÉPHONE 948-62

GLACIÈRES RÉFRIGÉRANTES

A. COUTURIER

72, 72 bis, Rue Philippe de Girard

PARIS 18.

TÉLÉPHONE 434-35

Entreprise de Menuiserie et Agencements. — Glacières de
tous systèmes. — Fabrique de modèles spéciaux sur demande.

GLACIÈRES

Pour Bouchers, Tripiers, Pâtissiers, Comestibles, Volailles,
Restaurants, Poissons, etc., etc.

Catalogues, Devis et Renseignements par courrier.

CONSTRUCTIONS D'IMMEUBLES

Avance d'argent pour construire
jusqu'à 75 0|0 de la valeur totale.

Maurice Teyssède

2, rue Félix-Ziem, 2 (Angle rue Damrémont).

TÉLÉPHONE
591-92

PARIS (18^e).

LUNDI, MERCREDI, VENDREDI
de 2 à 5 heures.

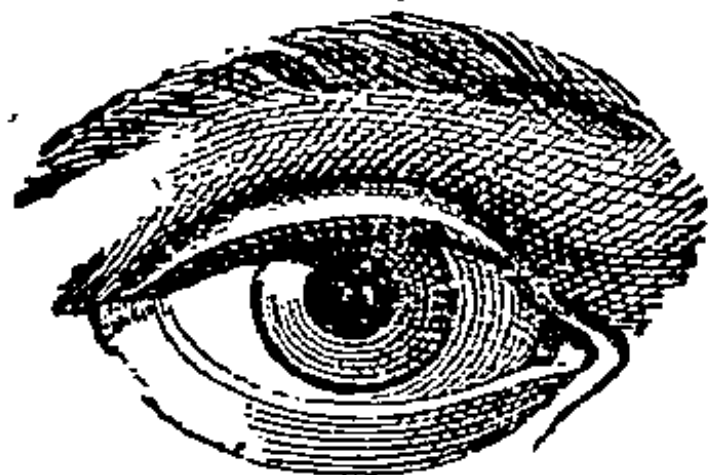
Vente, Achat et Gérance d'Immeubles.

PRÊTS SUR HYPOTHÈQUES
Successions et toutes Garanties.

CONSTITUTION DE RENTES VIAGÈRES

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

AVANCES DE LOYERS AUX PROPRIÉTAIRES

CABINET LÉPINE**POLICE PRIVÉE****DIVORCES**Renseignements
Gratuits**PRIX A FORFAIT**

Recherches. Surveillances. Filatures.

FRANCE. — ETRANGER

10. rue du Hanovre, PARIS

Téléphone : 202-02.

VENTE & ACHAT

Expertises gratuites

pour

les Vendeurs

IMMEUBLES**GILLET
& ROUX**

Architectes

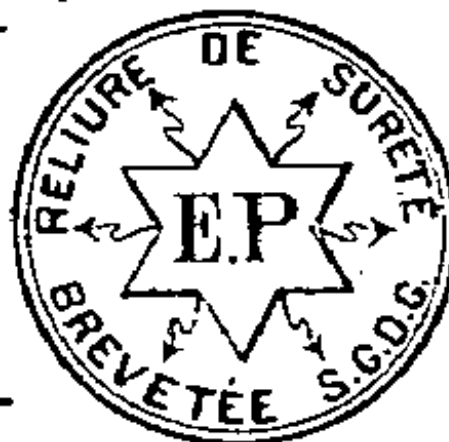
80, rue Taitbout, PARIS (9^e)

Téléphone : 200-77.

Les Registres à Feuilles Mobiles

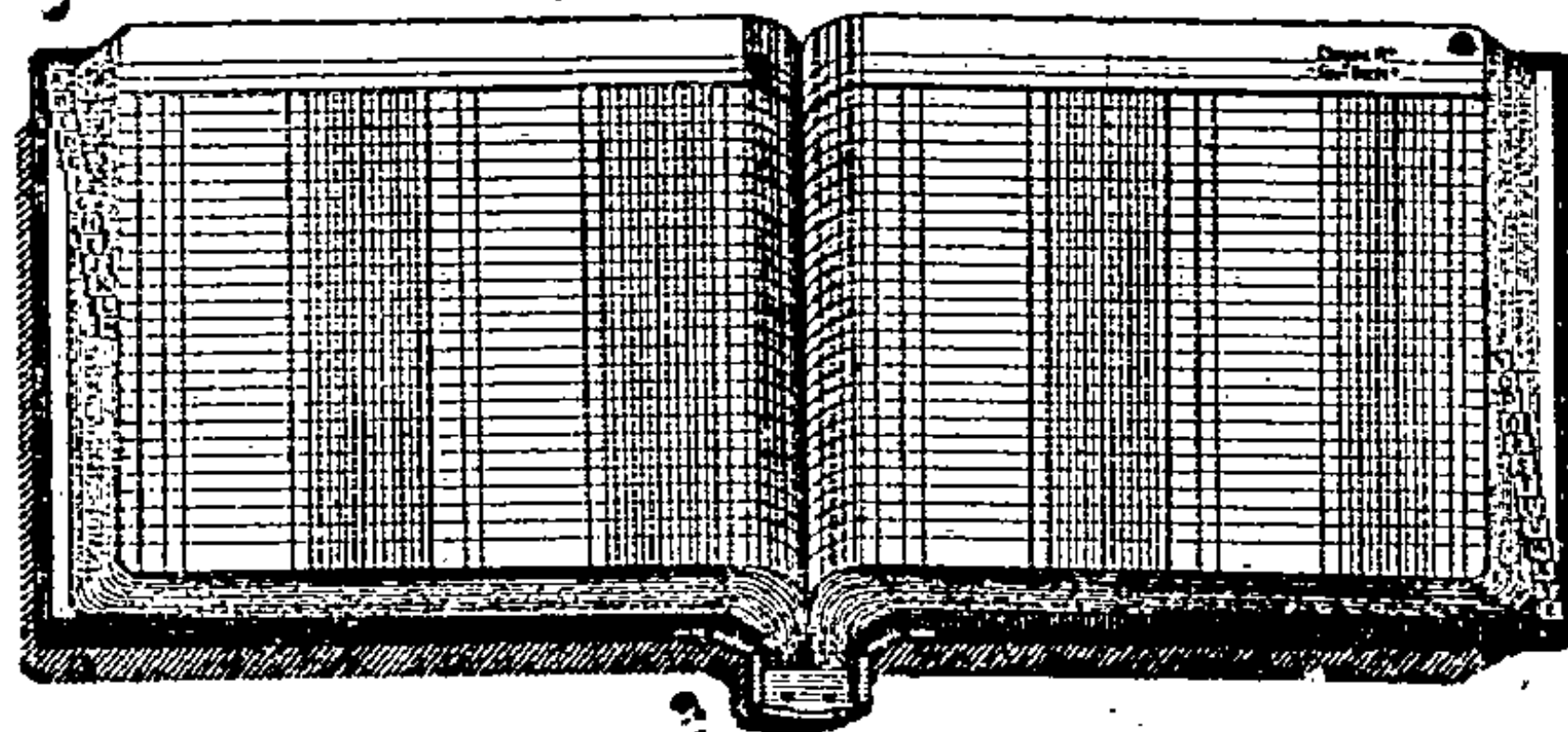
Sont aujourd'hui reconnus indispensables pour la bonne tenue des comptabilités

On peut les mettre en service à toute époque de l'année

Le système breveté
apparition réunit leadopté partout dès son
maximum d'avantages

Suppression des causes d'erreur

Economie de Travail : 50 0/0



Il est Robuste, Économique.

Il s'établit en tous formats ou épaisseurs.

Il S'OUVRE PARFAITEMENT A PLAT.

C'est le plus simple et le plus expéditif.

N'hésitez pas, demandez aujourd'hui même au fabricant :

E.-L. MORIN

52, Rue Croix-des-Petits-Champs, PARIS

qui vous enverra franco sa brochure-tarif n° 2, luxueusement éditée et vous soumettra les modèles, sans nul engagement de votre part.

Téléphone 140-24.

OPÉRA DENTAIRE

38, CHAUSSEE D'ANTIN, PARIS (En face les Galeries Lafayette)

TEL.
322-93**ANESTHÉSIE LOCALE ET GÉNÉRALE**

On parle le Russe, l'Espagnol et l'Allemand

PRIX MODÉRÉS**FAITS A L'AVANCE**

TOUS LES TRAVAUX SONT GARANTIS SUR FACTURE

Télép. 434-71

MAISON DE CONFIANCE

A. RAGONEAUX, 82, rue de la Victoire

RENSEIGNEMENTS DIVERS

au moyen de surveillances quotidiennes

Paris — Province — Villes d'Eaux

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELSRenseignements intimes et particuliers, **FRANCE, ÉTRANGER.** Recherches dans l'intérêt des familles, de documents spéciaux pour procès civils et pour constatations officielles ou judiciaires. **DIVORCES** et **SEPARATIONS de CORPS.** **ENQUÊTES** pour projets de mariage, informations discrètes sur antécédents, moralité, santé, fortune des personnes sollicitées.

Le matin, de 9 h. à 10 h. ; le soir, de 4 h. à 5 heures.

Vous mangez mal !

Vos mets ne sont pas hygiéniques !

Vous souffrez de l'estomac !

Vos digestions sont pénibles !

POURQUOI ?

Parce que la combustion, soit du gaz, soit du charbon, soit de tout autre système que vous employez pour votre cuisine se fait sur les mets eux-mêmes.

ECRIVEZ-NOUS et demandez le

" LE FOURGAS "

qui est envoyé GRATIS.

Vous apprendrez comment préparer jusqu'à 6 plats différents en même temps, avec une seule flamme de gaz, un simple fourneau à charbon, par la concentration de l'air chaud ; sans surveillance, sans ennuis.

Si vous suivez les conseils indiqués dans la brochure, vous ne serez jamais plus malade.

ECRIVEZ-NOUS AUJOURD'HUI MEME

GAZ OVEN COMPANY

RAYON 26.A — BOURSE DE COMMERCE

Rue du Louvre, PARIS.

HAMAMELINE-ROYA

Principe actif de l'**HAMAMELIS** Virginica retiré de la plante fraîche, est la plus active, la seule active des préparations d'**HAMAMELIS**.

Elle est incolore et possède un arôme caractéristique. On ne doit pas la confondre avec les *Gouttes*, *Extraits*, *Teintures*, *Sirops*, *Elixirs* d'Hamamelis, préparations colorées, sans odeur propre et qui, fabriquées avec la plante desséchée, n'en contiennent pas le principe actif « l'Essence » et n'ont, pour ainsi dire, aucune propriété thérapeutique. Ses vertus curatives dans toutes les affections du système circulatoire sont extraordinaires ; aussi en constitue-t-elle le traitement médical rationnel.

Ce remède est le vasaconstricteur, le sédatif vasculaire, le décongestionnant par excellence. Il guérit rapidement et radicalement.

les **VARICES**

PHLEBITES

HEMORROIDES

HEMORRAGIES

FIBROMES

METRITES

CONGESTIONS de l'âge critique

ENFLURES des jambes, etc., etc.

Bien que très actif, il est inoffensif. Il se prend à la dose de 2 à 3 cuillerées à soupe par jour dans toutes les affections ci-dessus. Dans les *phlébites* on peut aussi l'employer en compresses recouvertes de taffetas chiffon.

Le flacon, 5 fr. (franco gare) ; les 6 flacons, 27 fr. contre mandat.

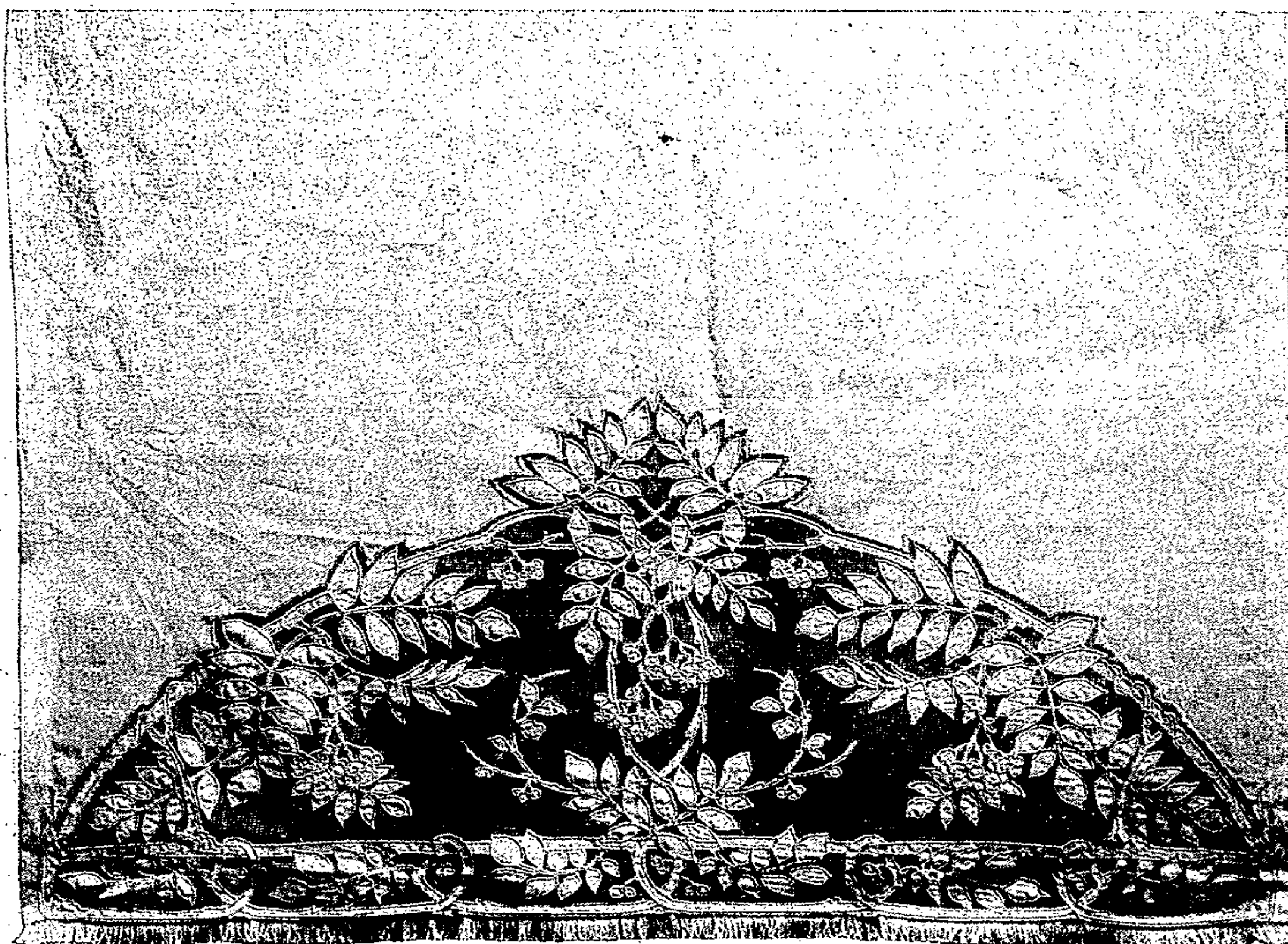
Pour plus amples renseignements demander notice

Pharmacie LACHARTRE, 22, rue de Vienne, PARIS

PHÉNOL BOBŒUF

Unique désinfectant hygiénique. Le flacon, 1 fr. 50

DECORATION MODERNE



STORE SORBIER

Modèle déposé.

Coudyser

Dessinateur-Fabricant

85, Rue du Bac

PARIS

STORE SORBIER

Brodé sur toile ancienne

Largeur 1^m30. -- Hauteur 2^m25

Prix : 25 fr.

Brise-bise assorti

60x90

La paire : 22 fr.

On trouve dans nos ateliers un grand choix de documents concourant à la décoration intérieure, doubles rideaux, cantonnières, tapis, sièges, coussins exécutés en broderie, au pochoir, etc., etc.

SCOTCH
TAILORS

ABERDEEN

Rue
Auber, 1
PARIS

AGENCE JOHN ARTHUR

Indications Gratuites de Villas et Châteaux
d'Hôtels et Appartements à louer, de Terrains
et Immeubles à vendre

La **PREMIÈRE** et **PLUS ANCIENNE MAISON**
Fondée depuis 80 ans

Anciennement rue de Castiglione et rue des Capucines
N-B. — Bien observer l'adresse actuelle

RUE MARBEUF, 40

(Angle de l'avenue des Champs-Élysées
près la station Marbeuf du Métropolitain)

Adresse télégraphique Arthurjon Paris. — Téléphone 667-04

Envoi gratuit du journal *Le John Arthur*

COFFRES-FORTS D'OCCASION SERRURES, CADENAS

OUVERTURES

RÉPARATIONS

CH. DELAPLANE

90, Faubourg Saint-Martin, PARIS

Entreprise Générale de Déménagements
pour la France et l'Étranger
par Wagons et Cadres capitonnés.

Bureau : 3, Boulevard de Clichy.

Téléphone 418-82.

Maison FORGET

9, rue des Poissonniers, Paris.

Garde-Meubles Public. Prix Exceptionnels.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

SOCIÉTÉ ANONYME — CAPITAL : 400 MILLIONS

Siège Social : 54 et 56, rue de Provence,

Succursale-Opéra : 1, rue Halévy,

à Paris.

Succursale : 134, rue Réaumur (place de la Bourse),

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe
(taux des dépôts : de 1 an à 2 ans, 2 0/0 ; de 4 ans à 5 ans,
3 0/0, net d'impôt et de timbre) ; — ORDRES DE BOURSE (France
et étranger) ; — SOUSCRIPTIONS SANS FRAIS ; — VENTE AUX
GUICHETS DE VALEURS LIVRÉES IMMÉDIATEMENT (Obl. de Ch. de
fer, Obl. et Bons à lots, etc.) ; — ESCOMPTE ET ENCAISSEMENT DE
COUPONS Français et Étrangers ; — MISE EN RÈGLE DE TITRES ;
— AVANCES SUR TITRES ; — ESCOMPTE ET ENCAISSEMENT D'EFFETS
DE COMMERCE ; — GARDE DE TITRES ; — GARANTIE CONTRE LE
REMBOURSEMENT AU PAIR ET LES RISQUES DE NON-VÉRIFICATION DES
TIRAGES ; — VIREMENTS ET CHÈQUES sur la France et l'Étran-
ger ; — LETTRES DE CRÉDIT ET BILLETS DE CRÉDIT CIRCULAIRES ;
— CHANGE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES ; — ASSURANCES (Vie, In-
cendie, Accidents), etc.

SERVICE DE COFFRES-FORTS

(Compartiments depuis 5 fr. par mois ; tarif décroissant en
proportion de la durée et de la dimension.)

89 succursales, agences et bureaux à Paris et dans la Ban-
lieue ; 664 agences en Province ; 2 agences à l'Étranger (Lon-
dres, 53, Old Broad Street, et Saint-Sébastien (Espagne) ; cor-
respondants sur toutes les places de France et de l'Étranger.

Correspondant en Belgique :

Société Française de Banque et de Dépôts,
BRUXELLES, 70, rue Royale ; — ANVERS, 22, Place de Meir.

C. CHANSON

146, RUE DE RIVOLI, PARIS

INVENTEUR du **TISSU A JOURS** pour les **VARICES**,
supprimant la chaleur et les démangeaisons.

D'une **CEINTURE** perfectionnée maintenant l'abdomen sans
aucune gêne et combattant l'**OBÉSITÉ**.

Corsets de toilette et pour le redressement de la colonne
vertébrale.

Bras, Jambes artificiels avec les derniers perfectionnements.

Tous les genres de **Bandages** herniaires et les **Appareils**
d'hygiène : Douches, Injecteurs, Coussins, Alèzes, Urinaux, etc.

Envoi franco du catalogue illustré.

Téléphone 215-12.

61, boulevard St-Germain, 61

M^{ME} SOMMER

AVIS

aux **MAÎTRES**

SEUL

BUREAU

807-77

acceptant et faisant
accepter aux

Domestiques de

donner aux Maîtres

15 jours d'essai à la journée.

G^D BUREAU DE PLACEMENT
SPECIAL POUR SERVICE BOURGEOIS

Dégrèvements sur Contributions

Vérification gratuite des feuilles d'Impôts.

Service Spécail d'Assurances « Incendie, Vie, Accidents »

E. LABEAUME

35, Rue Richer, PARIS

Bureaux ouverts de 9 à 5 heures.

TÉLÉPHONE 133-46

PRIME absolument gratuite OFFERTE AUX ADHÉRENTS

La carte d'identité remise à nos adhérents comporte un emplacement réservé à la photographie du titulaire.

Par suite d'un accord intervenu entre l'un des plus habiles photographes de Paris,

M. ANTHONY'S, 44, rue Pasquier
(GARE SAINT-LAZARE)

et l'Association, nous pouvons offrir gracieusement à tous les adhérents, la photographie qui doit être apposée sur cette carte.

Se présenter muni de la carte d'identité à la

Photographie d'Art ANTHONY'S

44, Rue Pasquier (En face la Cour de Rome)
(GARE SAINT-LAZARE)

TELEPHONE : 322.85

ENCAISSEMENTS SUR PARIS ET LA FRANCE

P. DEVOS

24, Rue Dauphine, (6°)

Présentation de quittances
d'abonnements de Journaux, de
reçus de cotisations de Sociétés,
de factures, de petites traites, etc.

Prix très Modérés

POLICE PRIVÉE

ANCIEN INSPECTEUR ATTACHÉ AU
CABINET DU PRÉFET DE POLICE

IMBERT

Ex-Inspecteur
des Recherches et de la SURETÉ
124, Rue de Rivoli, 124
de 2 à 6 heures ou écrire

RECHERCHES & ENQUÊTES

sur Divorces et avant Mariages

TOUS AUTRES CAS

Service spécial de déplacements
Surveillances privées

MISSIONS DE CONFIANCE

en tous pays

les meilleures et les plus hautes références
à la disposition des clients.

Téléphone 124-66.

"A l'Ozonateur"

9, Chaussée-d'Antin. PARIS

APPAREILS OZONATEURS, purificateurs
antiseptiques de l'air ambiant.

Prix de 6 à 9 fr.

OZONATINE, pour l'alimenta-
tion de ces appareils (se méfier
des nombreuses contrefaçons).

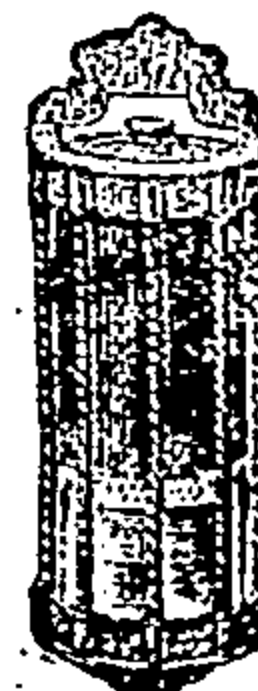
Prix du litre : 8 fr.

Bidons de 1/2 lit., 1, 2 et 5 litres.

LAMPE HYGIÉNI-
QUE (Système du
Dr. Roubléff), absor-
bant fumée de ta-
bac et mauvaises
odeurs.

Prix 6 f. 50 à 20 f.

CONCENTRES en divers parfums
pour alimenter ces lampes, à mélanger à 1 litre
d'alcool. — Prix : 6 fr. 50.



Téléphone 819-03.

ASOL

Breveté S. G. D. G.

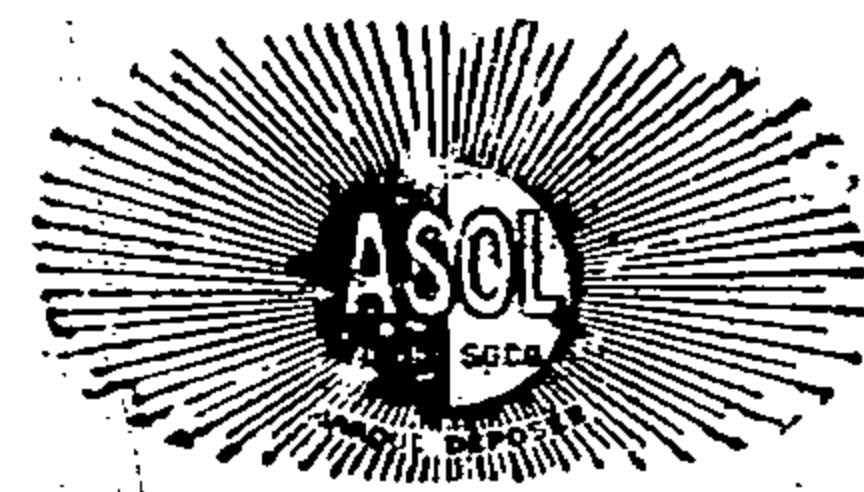
PROTECTION contre la CHALEUR DES RAYONS SOLAIRES

sur toutes Toitures : Vitrages, Zinc, Ardoises,
Tôle ondulée, etc.

BROCHURE EXPLICATIVE ET MILLIERS DE RÉFÉRENCES

chez M. DETOURBE, seul fabricant, 7, r. St-Séverin, PARIS

GRAND PRIX. — MILAN 1906



L'ASOL a été appliqué sur toute l'Exposi-
tion de Bordeaux 1907 (M. Tournaire,
architecte).

L. Ferembach N.C.

ENTREPRENEUR DE MENUISERIE ET PARQUETS

Téléphone 502-73

23, RUE ST-FERDINAND, 23,

PARIS 17.

PETITE BOURSE DE PARIS

FONDÉE EN 1882

SOCIÉTÉ ANONYME. — Capital : 400.000 fr.

Fractionnement des Opérations de

Bourse à terme, fermes et à primes.

HALL PUBLIC

Vente et achat de titres au comptant.

Avances sur Titres. — Paiement de coupons.

Rue de Richelieu, 83 bis

TÉLÉPHONE : 103.63. — ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : Zap-Paris

AMEUBLEMENT MODERNE GALLERY

DESSINATEUR-FABRICANT

2, Rue de la Roquette,

PARIS

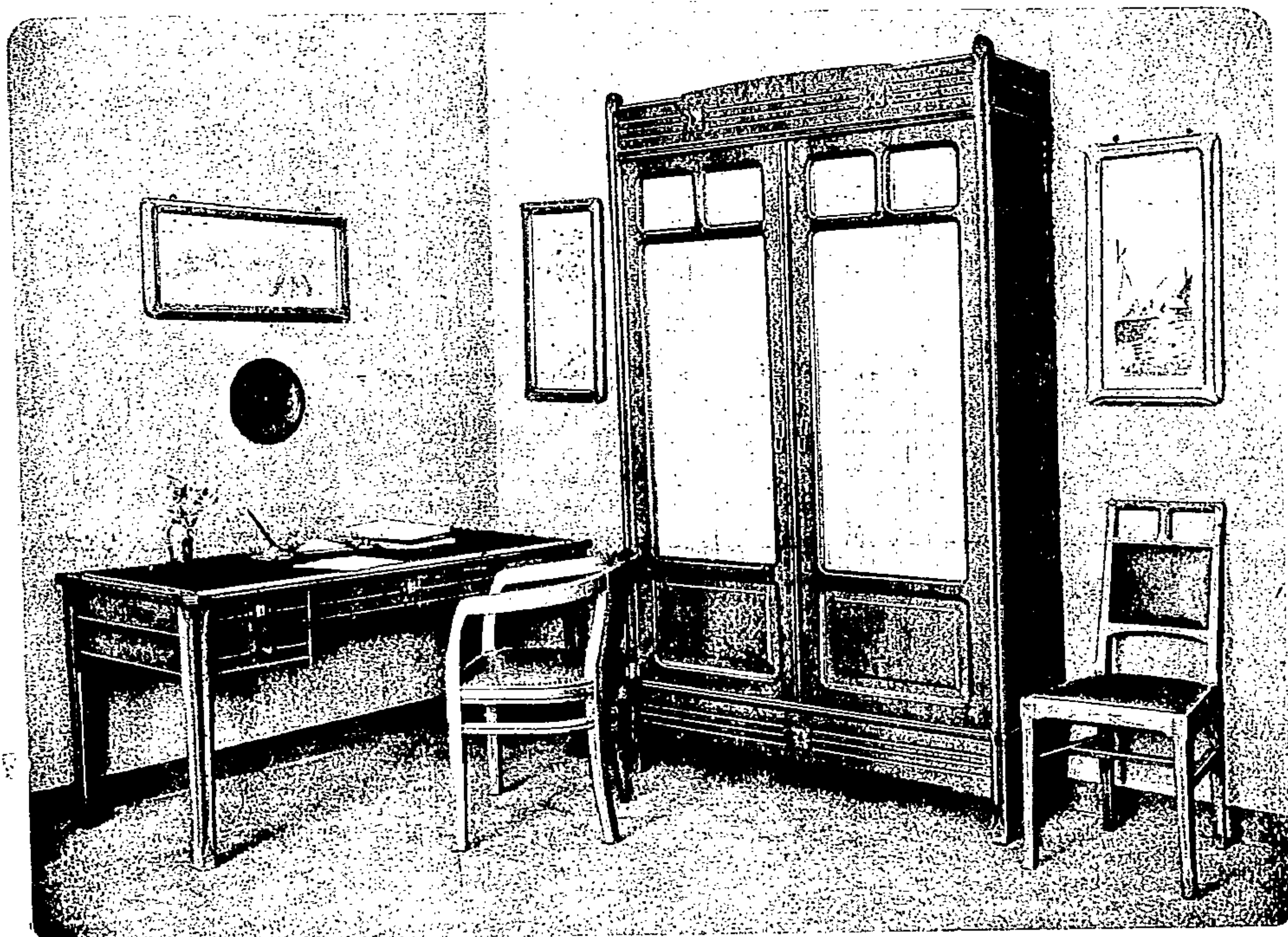


Modèle déposé

1 Bibliothèque, largeur 1 ^m 30, hauteur 2 ^m 18, 1 tiroir dans le bas.	Prix	250 »	} 470
1 Bureau, largeur 1 ^m 50, profondeur 0 ^m 75, dessus drap, 5 tiroirs, Prix		170 »	
1 Fauteuil garni cuir, canné	70 fr.	50 »	} 50
2 Chaises, garnies cuir, cannées, 25 fr. la pièce	40 fr. la pièce		



Envoi du Catalogue sur demande.



Cabinet de Travail, Chêne Fumé ou Naturel.

TÉLÉPHONE
428-67

G. DEGUELDRÉ

29, rue Bouchardon, 29, PARIS
Chantiers à Aubervilliers et à Paris

Charbons, Cokes, Bois

Spécialité d'Anthracites anglais du pays de Galles
et Charbons pour Calorifères
et Appareils à basse pression.

DEMANDER TARIF PRIX SPÉCIAUX POUR QUANTITÉS

CHAUDIÈRE "La Gauloise"

Brevetée S. G. D. G.

A Feu continu ou intermittent

A Magasin de Combustible

Brûlant des Grains

de Charbon

maigre.

Vapeur à

Basse Pression

Eau chaude, Air chaud

DISTRIBUTION D'EAU CHAUDE

DREVET & LEBIGRE, Ingénieurs
Constructeurs

19, R. LAGILLE, PARIS 18. — TÉLÉP. 508-53

SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE PUBLICITÉ 89, rue d'Amsterdam, Paris

Téléphone 151.32

EXPOSITION INTERNATIONALE du Livre, de l'Affiche
et de la Publicité. — PARIS 1907. Hors Concours
Membre du Jury

AFFICHAGE dans toutes les communes de France.
CONSERVATION d'affiches dans plus de 1.100 emplacements réservés.

AFFICHAGE SPÉCIAL SUR PALISSADES

CONFECTION D'ADRESSES à la main pour Paris, Province, Etranger.

Listes spéciales de tous les habitants de Paris, rue par rue, maison par maison.

Services et documents particuliers pour Paris, Province, Etranger. (Plus de 8.000.000 adresses.)

ÉMISSIONS — ÉLECTIONS

J.-R. BOHL, Directeur

DISTRIBUTION D'IMPRIMÉS A DOMICILE
(Catalogues, Journaux, etc.)

ATELIERS SPÉCIAUX d'Echantillonnage pour Catalogues, Cartes d'échantillons, etc.

Brochage, Façonnage, Pliage, Encartage, Mise sous bandes et enveloppes, etc.

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

Fournisseur des Compagnies de Chemins de fer, Grands Magasins de Nouveautés, Journaux illustrés, etc.

Catalogue franco sur demande.

BREVETS D'INVENTION
MARQUES DE FABRIQUE - MODELES & DESSINS INDUSTRIELS
EN FRANCE ET A L'ETRANGER

OFFICE DESNOS

(C. CHASSEVENT)

FONDÉ en 1843

Protection de la Propriété Industrielle en France et à l'Étranger
Recherches d'Antériorités - Copies et Analyses de Brevets
Mémoires Techniques - Procès en Contrefaçon - Expertises
Consultations Légales et Industrielles

L. CHASSEVENT
11, Boulevard Magenta, Paris.

H. CLERC
Ingénieur-Directeur

Téléphone : 433-31 - Adresse Télégraphique : INVENTION-PARIS

MEUBLES DE
BUREAU

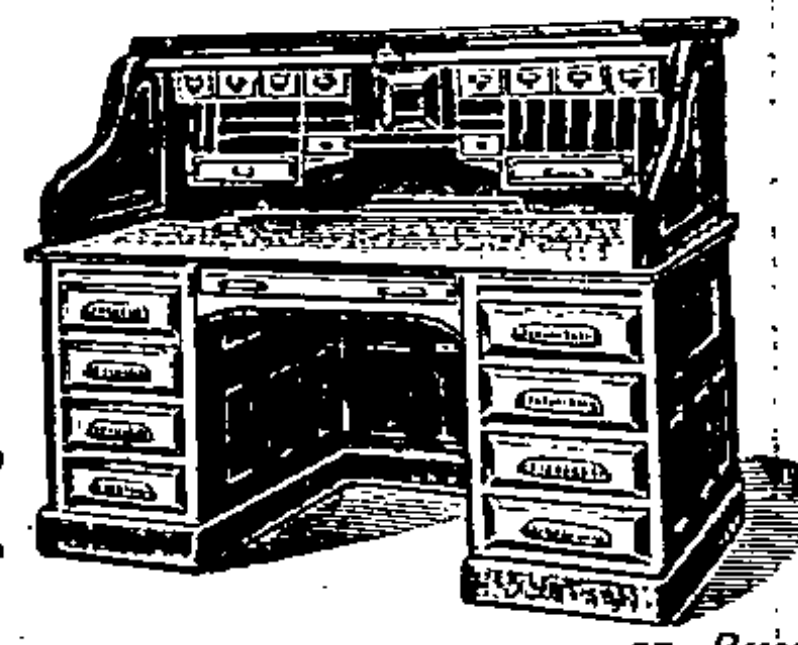
Standard

PARIS

113, rue Réaumur

GRAND PRIX. PARIS 1900

BIEN CONÇUS
BIEN FABRIQUÉS



LE TRI BLOTTO

Vente, Location, Entretien, Réparation

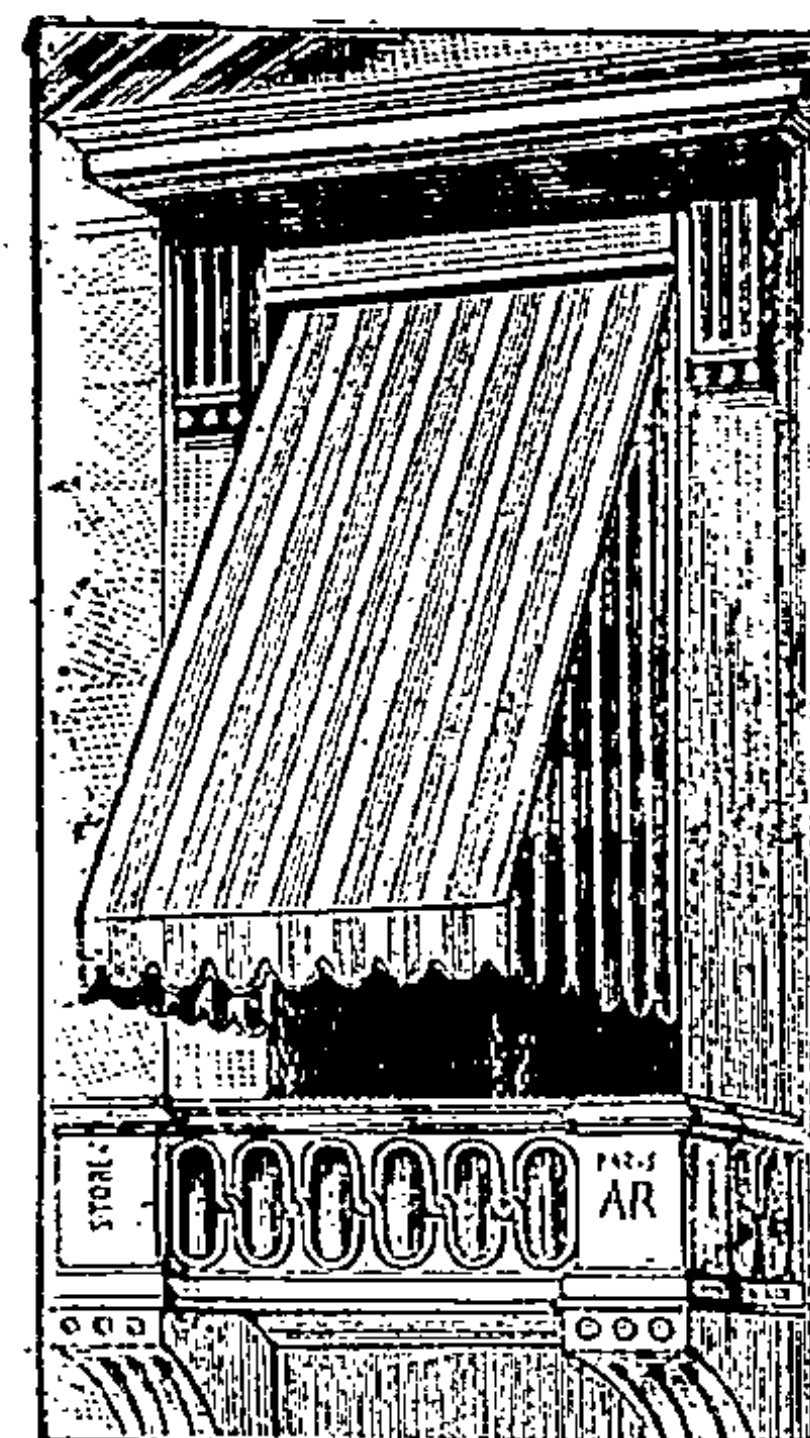
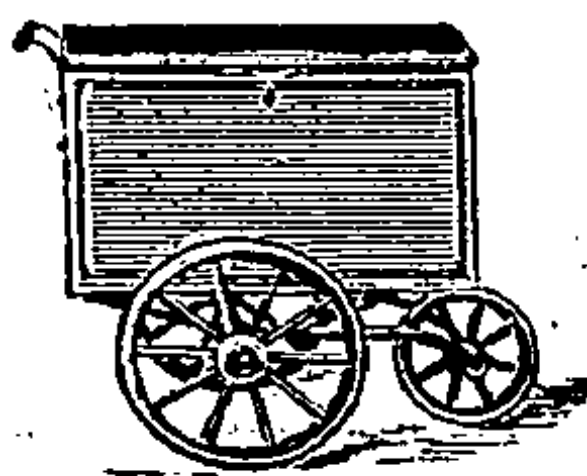
COMMISSION - EXPORTATION

TRI-BLOTTO
5 Rue Charlot



Téléphone

1014.55



Fabrique de Stores

Intérieurs et Extérieurs

TOUS LES GENRES

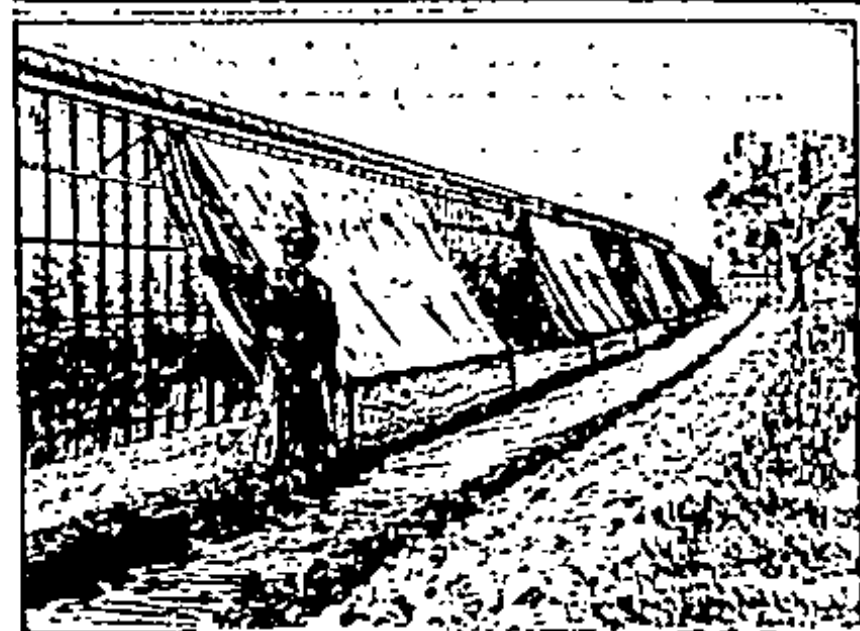
A. RUELLE

53, Rue des Petits Champs,

PARIS

TÉLÉPHONE 236.74

Pour vos Jardins
EMPLOYEZ LES **TOILES DUFOR**



pour abriter les Espaliers, Serres, Vignes, etc.

27, RUE MAUCONSEIL, PARIS, 1^{er}

Maison fondée en 1865, Téléphone 106.91.

SACS A GRAINS - BACHES - TENTES

Vêtements en Toile imperméable

Tuyaux d'Arrosage. - Tuteurs Bambois.

CATALOGUE-ILLUSTRÉ FRANCO

BACHES
DUFOR

Aussi bonnes que les meilleures

ET

Meilleures que les autres

ECHANTILLON FRANCO

27, Rue Mauconseil,

PARIS



SUN Visible

Par la netteté et la précision de son écriture incomparable, la simplicité de son mécanisme et la modicité de son prix, la "SUN" est unique au monde.

N° 4

Frs **345**

Ge. Ham's

8, Rue de Choiseul, PARIS 2

TÉLÉPHONE 297.90

L'HYGIÈNE MODERNE

LAVABOS
Salles de Bains

BAIGNOIRE fonte émaillée net	100
388 ^{bis} Lavabo complet net	10
Chauve-bains, depuis	90
Water-closet	8

Catalogue Franco

27 29
Rue de Cotte

PARIS